

La Coop  
des deux rives

La Coop  
Pré-Vert

La Coop  
Langevin

La Coop  
Agrivert

La Coop  
Uniforce

La Coop  
CoopPlus

La Coop  
Albanel

La Coop  
Appalaches

La Coop  
Verchères

La Coop  
Amos

La Coop  
Chambord

La Coop  
Ste-Justine

La Coop  
Agrodor

La Coop  
des Cantons

La Coop  
Excel

La Coop  
de l'Assomption

La Coop  
St-Méthode

La Coop  
Parisville

La Coop  
fédérée

La Coop  
Jonquière

La Coop  
St-Côme-Linière

La Coop  
Weedon

La force d'un réseau

La Coop  
de la Gaspésie

La Coop  
Agriscar

La Coop  
Comax

La Coop  
Squatec

La Coop  
St-Denis  
sur-Richelieu

La Coop  
Agrilait

La Coop  
St-Patrice

La Coop  
Purdel

La Coop  
Rivière-Saint-Jean

La Coop  
Saint-Alexandre  
de Kamouraska

La Coop  
Agrivert

La Coop  
Saint-Hubert

La Coop  
Gracefield

La Coop  
Saint-Julien

La Coop  
Ste-Catherine





## Sommaire

- 2 Message du président
- 14 Bilan coopératif
- 18 Rapport de gestion
- 32 Rapport d'Olymel
- 36 Rapport de la direction
- 37 Rapport des vérificateurs
- 38 Bilan consolidé
- 39 État consolidé des résultats et de la réserve
- 39 État consolidé des résultats étendus
- 40 État consolidé des flux de trésorerie
- 41 Notes afférentes aux états financiers consolidés
- 62 Rétrospective financière
- 63 Nos emplacements
- 64 Liste des coopératives affiliées

*La Coop fédérée est la pierre angulaire du réseau **La Coop**. Elle est le reflet de la volonté des producteurs et productrices agricoles du Québec à travailler ensemble, dans une structure d'approvisionnement et de mise en marché de classe mondiale.*

***Le réseau La Coop se distingue clairement dans le paysage agricole québécois, par cette empreinte collective et environnementale qui s'inscrit pleinement dans les principes du développement durable.***

[en milliers de dollars]

	Produits	Excédent (perte)*	Ristournes	Fonds de roulement	Actions privilégiées et avoir
2007	<b>3 286 795 \$</b>	<b>40 587 \$</b>	<b>10 000 \$</b>	<b>43 846 \$</b>	<b>338 754 \$</b>
2006	3 175 705 \$	(21 599) \$	— \$	164 721 \$	305 890 \$
2005	3 141 860 \$	42 463 \$	8 500 \$	197 750 \$	321 928 \$
2004	2 908 842 \$	35 456 \$	12 000 \$	139 486 \$	284 711 \$
2003	2 755 096 \$	26 136 \$	8 203 \$	127 981 \$	261 689 \$

\*Excédent (perte) avant ristournes et impôts sur l'excédent

Faits saillants

Notre entreprise



**La Coop fédérée contribue au développement économique, social et environnemental des producteurs agricoles sociétaires et de ses coopératives affiliées :**

**en développant** un réseau coopératif intégré d'approvisionnement en produits et services d'utilité professionnelle, propriété des producteurs agricoles membres et administré par eux;

**en exploitant** un réseau d'entreprises complémentaires, contrôlé par eux et générant des bénéfices concurrentiels, notamment dans les secteurs de la quincaillerie, de l'énergie et de la transformation des viandes;

**en permettant** aux producteurs membres de s'intégrer dans la coordination démocratique de la chaîne de production de valeur ajoutée dans laquelle ils sont impliqués;

**en encourageant** l'éducation coopérative et en appliquant les valeurs coopératives.

[en milliers de dollars]

	2007	2006
Produits	<b>3 286 795 \$</b>	3 175 705 \$
Excédent (perte) d'exploitation	<b>46 551</b>	(46 144)
Excédent (perte) avant ristournes et impôts sur l'excédent	<b>40 587</b>	(21 599)
Ristournes	<b>10 000</b>	—
Excédent net (perte nette)	<b>22 817</b>	(10 191)
Débiteurs et stocks	<b>474 029</b>	444 052
Actif à court terme	<b>487 907</b>	455 764
Fonds de roulement	<b>43 846</b>	164 721
Immobilisations corporelles, au coût	<b>920 588</b>	894 676
Immobilisations corporelles, valeur comptable nette	<b>428 953</b>	442 865
Actif total	<b>1 014 948</b>	1 004 006
Dette à long terme incluant la portion exigible à moins d'un an	<b>228 039</b>	285 400
Actions privilégiées et avoir	<b>338 754</b>	305 890
Nombre d'employés	<b>11 072</b>	11 895

DE GAUCHE À DROITE :

**LAURENT BOUSQUET**

*2<sup>e</sup> vice-président et  
membre du comité exécutif*

**DENIS RICHARD**

*Président et membre du comité exécutif*

**GHISLAIN CLOUTIER**

*1<sup>er</sup> vice-président et  
membre du comité exécutif*



**REDRESSEMENT**

Après une année 2006 assombrie par la crise que traversaient les activités d'abattage de porc de sa filiale Olymel, La Coop fédérée a repris du poil de la bête en 2007. La plupart des secteurs ont connu une bonne performance et le réseau coop devrait continuer de bien se tirer d'affaire en 2008. À condition qu'il sache profiter de cette embellie pour poursuivre et intensifier la transformation amorcée.

**2 0 0 7**

La Coop fédérée avait terminé l'exercice financier 2005-2006 avec un important déficit. Ces résultats négatifs étaient attribuables essentiellement à la crise que traversaient les activités d'abattage du secteur porcin. Les autres secteurs, malgré le défi de l'appréciation rapide du dollar canadien par rapport à la devise américaine, avaient réussi à tirer leur épingle du jeu. Dans mon message de l'an dernier, j'affirmais que l'année à venir se déroulerait sous le signe de la transition, particulièrement dans le secteur porcin. L'année 2007 fut bien une année de transition, mais c'est le terme *redressement* qui la résumerait avec plus de justesse. Sur le plan financier, les résultats ont connu une nette amélioration : l'exercice 2006-2007 a vu La Coop fédérée renouer avec le profit et enregistrer un solde positif de 40,6 millions de dollars.

**Une bonne performance, presque tous azimuts**

Cette bonne performance reflète une amélioration marquée de la situation de nos membres et de la plupart des marchés dans lesquels nous œuvrons.

L'année 2007 a été généralement favorable aux producteurs de lait. La production s'est accrue et, compte tenu de la révision à la hausse du prix du lait, les revenus des producteurs ont généralement augmenté. Les analystes estiment que les prix resteront élevés en 2008. Les producteurs de lait devraient profiter de cette conjoncture propice pour poursuivre leur consolidation et diminuer leur endettement.

Dans le secteur du lait comme dans les autres secteurs sous gestion de l'offre, les enjeux liés aux négociations qui ont cours à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et dont l'issue est loin d'être certaine, font actuellement place à d'autres défis immédiats telles l'utilisation croissante des ingrédients laitiers et la force du dollar canadien qui a pour effet de diminuer les protections frontalières.

L'équilibre qui s'est établi entre la demande et l'offre dans le secteur de la volaille donne lieu à une excellente situation qui profite autant aux producteurs qu'aux transformateurs. Mais, là encore, les défis demeurent nombreux. Avec la migration de la population vers l'Ouest du pays, la part que représente la production québécoise dans l'ensemble canadien continue de rétrécir. Là aussi, la situation qui prévaut dans l'importation des mets cuisinés, qui échappent aux protections tarifaires, laisse présager une pression additionnelle sur la gestion de l'offre.

Une saison idéale a largement contribué aux succès enregistrés dans le secteur des céréales. Les prix de l'orge et du blé sont avantageux pour les producteurs, même s'ils sont toujours en dessous des coûts de production, et les prix de la fève soya et de la graine de canola sont à la hausse. Le prix moyen du maïs reste acceptable quoiqu'il demeure lui aussi sous son coût de production, et la demande que génère la production d'éthanol entraîne des retombées positives. Cette situation devrait se maintenir en 2008 : la production de maïs atteindra vraisemblablement un niveau record aux États-Unis et son utilisation, stimulée par l'éthanol et l'exportation, connaîtra elle aussi un niveau inégalé.

Les productions végétales présentent un bilan tout aussi reluisant. La Coop fédérée a augmenté de façon

considérable ses ventes des hybrides de maïs Elite. Par contre, les ventes de semence de soya ont légèrement diminué, mais cette réduction est nettement moins marquée que la diminution moyenne des acrages ensemencés.

Le secteur des pétroles a également offert une performance positive, ce qui ne veut pas dire que les défis y sont disparus par enchantement. La consommation de mazout est toujours en baisse et la marge bénéficiaire des distributeurs indépendants est de plus en plus réduite. Plusieurs intervenants lorgnent de plus en plus du côté du secteur agricole, mais notre participation dans le terminal Groupe pétrolier Norcan inc. nous permet de demeurer compétitifs vis-à-vis des grandes sociétés pétrolières.

Il faut donc demeurer vigilant, car le coût de l'énergie représente une part importante de nos intrants, et là comme dans bien d'autres domaines, les producteurs ne seront jamais aussi bien servis que par eux-mêmes.

Le secteur de la quincaillerie et des machines agricoles s'est lui aussi relativement bien tiré d'affaire en 2007, mais là non plus la partie n'est pas jouée. La rénovation et la construction semblent avoir atteint la fin d'un cycle haussier et les gros joueurs prennent de plus en plus de place sur la patinoire. Au moment où une génération de propriétaires de quincaillerie veut passer la main, plusieurs occasions peuvent se présenter au réseau coop. Il n'en tient qu'à nous d'en profiter!

J'ai volontairement gardé le secteur du porc pour la fin, ce qui ne veut pas dire qu'il représente le cadet de nos soucis. Bien au contraire, comme chacun le sait, les activités d'abattage et de coupe primaires du porc connaissent toujours un important déficit.

### Une crise qui concerne l'ensemble du monde agroalimentaire

S'il y a un domaine où le terme *redressement* prend tout son sens, c'est bien celui du porc. On se doute bien que les décisions radicales qui se sont imposées à Saint-Valérien, à Saint-Simon et à Vallée-Jonction n'ont pas été prises de gaieté de cœur. Mais c'est la situation – et la survie même du secteur porcin québécois – qui les a dictées.

Les facteurs qui ont conduit le secteur porcin dans ce cul-de-sac sont bien connus, et chacun sait que l'appréciation rapide du dollar canadien par rapport à la devise américaine n'a été que le détonateur, le révélateur d'une situation qui ne pouvait pas durer.

À l'image de ce qui s'est passé dans le secteur manufacturier, la faiblesse du dollar canadien nous a fourni pendant longtemps un avantage temporaire, voire artificiel, dont nous n'avons pas toujours su mesurer la fragilité. Alors que nos concurrents étrangers réduisaient leurs coûts et augmentaient leur productivité, alors qu'ils nous rattrapaient sur le plan de la qualité du produit, nous nous sommes peut-être trop confortablement reposés sur nos lauriers. Et quand cet avantage a fondu, nous n'étions pas aussi bien préparés que nous aurions dû l'être.

Les 1,5 million de dollars que nous avons investis dans la phase 1 du plan porc et les 6 millions supplémentaires qui accompagnent la phase 2 vont heureusement permettre au réseau coop d'offrir aux producteurs de porc membres des réductions appréciables sur le coût de leurs intrants. Cette intervention d'urgence devrait permettre aux producteurs-coopérateurs de demeurer

fidèles à leur coopérative et de traverser la crise. Mais il s'agit d'une mesure à court terme, qui n'a de sens que si elle s'inscrit dans une stratégie plus large, qui aura nécessairement le moyen terme comme horizon.

### La crise que connaît la production porcine interpelle l'ensemble du monde agroalimentaire. Les difficultés qu'on y rencontre pourraient se répercuter à tous les autres secteurs, d'où l'importance de s'intéresser de près aux solutions qu'on y apportera.

Cette stratégie, c'est bien sûr la constitution d'une véritable filière porcine, où l'on se préoccupera de compétitivité et de qualité en amont de la production, en cours de production et en aval de la production. Et plus encore, il ne s'agit pas seulement de mettre en place une filière, il faut donner un nouveau sens à cette filière. En d'autres mots, il faut non seulement voir la production porcine comme une chaîne, il faut non seulement réduire le coût et améliorer la qualité de chaque maillon (génétique, alimentation, production, abattage, mise en marché), il faut maintenant concevoir que cette chaîne prend racine dans le comportement des consommateurs.

Ultimement, le client de la coop, ce n'est pas le producteur membre. Le client du producteur, ce n'est pas l'abattoir ou le transformateur. Le client de l'abattoir et du transformateur, ce n'est pas le détaillant. Le véritable client de tous ces intervenants, c'est le consommateur. C'est donc lui – ses besoins, ses attentes, ses goûts – qui doit donner son sens à l'ensemble de la chaîne de production, de transformation et de mise en marché, et dicter la conduite de tous ses maillons.



*Un réseau distinct par sa détermination*



Conseil  
d'administration



DE GAUCHE À DROITE :

**CLAUDE COUTURE**

**GASTON BLAIS**

**LUC FORGET**

*Membre du comité exécutif*

**BERTRAND COMEAU**

*Membre du comité de vérification*

**CLAUDE G. COUTURE**

*Membre du comité de vérification*

**NORMAND MARCIL**

*Membre du comité de vérification*

**MARC A. TURCOTTE**

*Membre du comité exécutif*

**MICHEL DOUVILLE**

*Membre du comité de vérification*


**CHARLES PROULX**

**SOPHIE BÉDARD**

**DAMIEN LEMIRE**

*Membre du comité de vérification*

**FRANÇOISE MONGRAIN**



*Un réseau distinct par son rayonnement*

Pratiques agricoles de plus en plus respectueuses de l'environnement, investissement dans les énergies alternatives, qualité des produits, proximité des consommateurs et des communautés : le réseau coop s'inscrit déjà de plain-pied dans la stratégie du développement durable.

### Un cahier des charges rigoureux, mais une application souple

C'est le sens même du programme de contractualisation du porc certifié coop que nous avons lancé. Il s'agit essentiellement, à travers un cahier des charges, de personnaliser le produit de manière à ce qu'il réponde aux attentes précises des consommateurs et qu'il puisse se différencier sur les marchés. C'est la voie déjà empruntée avec succès par plusieurs de nos concurrents. C'est la voie de l'avenir et c'est celle que nous explorons avec la certification coop.

Cette façon de faire, qui permet d'ajouter de la valeur à la chaîne de production, peut très bien s'implanter dans le respect total du plan conjoint et de la mise en marché collective, pourvu qu'on ne fasse pas de ces outils des dogmes absolus et qu'on consente à y introduire des éléments de flexibilité.

### Pour répondre aux goûts diversifiés du consommateur, pas d'autres options qu'un produit personnalisé et qu'une production flexible.

Après une première entente avec la Fédération des producteurs de porcs du Québec, pour la commercialisation de 1,2 million de porcs certifiés coop, nos initiatives en ce sens ont été remises en cause en juin. Ce qui est d'autant plus surprenant que certains producteurs-transformateurs, eux, ont les coudées franches.

Pour La Coop fédérée, et pour les producteurs de porc du Québec, il s'agit là d'un enjeu considérable. En fait, c'est notre capacité de nous tailler une place sur les marchés mondiaux et d'assurer un débouché à nos producteurs membres, qui est en cause. D'ores et déjà,

cependant, nous pouvons affirmer que si les orientations prises par le gouvernement à la suite du rapport Coulombe ne nous permettent plus d'offrir cette option aux producteurs membres, nous explorerons alors d'autres avenues pour continuer la production de porc certifié coop pour nos coopératives membres. Non par entêtement de notre part, mais parce qu'à notre avis il n'existe tout simplement pas d'autres solutions viables à long terme pour la production porcine coopérative.

### La solution coop : des ressources, une façon de faire, un plan

Ce qui s'est passé dans le secteur du porc, où nous avons tardé à réduire nos coûts, à augmenter notre productivité et à nous coller aux besoins des consommateurs, pourrait très bien se produire dans d'autres secteurs si nous n'y prenons pas garde.

Qu'est-ce qu'il nous faut pour être en mesure non seulement de survivre, mais de nous développer avec dynamisme et prendre notre place sur les marchés? Des ressources? Nous les avons, et même en abondance si l'on se fie aux regards envieux du reste de la planète qui lorgne avec intérêt nos terres et notre eau. Du savoir et du savoir-faire? Nous en avons pour en revendre, si on additionne les connaissances scientifiques et techniques de nos instituts et de nos collègues avec les connaissances pratiques issues de l'expérience de générations et de générations de producteurs et de productrices agricoles. Un plan? Une stratégie? Ça aussi, c'est en train de se mettre en place, et souvent même, en pratique.

Ainsi, nos cultures, nos élevages et nos productions respectent de plus en plus l'environnement et s'inscrivent

dans la perspective d'un développement durable. Nous avons les ressources, c'est vrai, mais nous sommes aussi conscients qu'il faut les préserver. Les choses n'avancent pas toujours aussi vite que nos amis écologistes le voudraient, mais elles avancent : au rythme de notre capacité à assumer le changement et au rythme de la réalité du terrain, qui sont parfois des rythmes un peu plus lents que celui des discours.

Pour s'en convaincre, on n'a qu'à prendre l'exemple des énergies nouvelles ou alternatives, un domaine où La Coop fédérée est de plus en plus engagée. Je pense d'abord à l'éthanol produit à partir du maïs, qui a le double avantage pour le producteur de représenter un débouché supplémentaire et de réduire les coûts d'énergie.

Nous sommes d'avis que les coopératives agricoles doivent rapidement se positionner dans la production d'éthanol-maïs, afin d'être présentes dans ces marchés lorsque l'éthanol produit à partir des résidus agricoles et forestiers sera chose possible. Par ailleurs, notre réflexion inclut également le biodiesel produit à partir des résidus domestiques ou agricoles, et surtout, la production de méthane. Cette filière, qui fait déjà l'objet de deux projets, dont un projet d'application à la ferme, pourrait se révéler particulièrement intéressante, notamment parce qu'elle permet de mettre en place des systèmes d'énergie individuels fonctionnant avec les biogaz produits à partir des lisiers et des fumiers.

Bref, nous entendons rester actifs dans le domaine des énergies alternatives, parce qu'elles permettent à nos producteurs de faire d'une pierre deux coups et même trois : réduire leur coût d'énergie, contribuer à un environnement plus sain et, parfois, représenter une nouvelle source de revenus.

Le développement durable et les énergies nouvelles peuvent donc nous fournir des éléments importants de cette nouvelle stratégie de développement agro-alimentaire dont nous devons nous doter.

Mais le plan global de développement dont nous avons besoin, le plan qui devrait permettre d'ajuster toutes les pièces du casse-tête, c'est le rapport très attendu de l'importante Commission sur l'avenir de l'agriculture qui devrait nous le fournir.

À l'instar de plusieurs coopératives de notre réseau, La Coop fédérée est allée défendre sa vision de l'agriculture auprès des commissaires. Nous y avons clairement opté pour une approche de souveraineté alimentaire, autrement dit, pour notre droit, comme collectivité, de décider nous-mêmes de ce que nous voulons faire de notre agriculture et de nos produits alimentaires.

En clair, ça veut dire ne pas laisser l'OMC prendre ces décisions vitales à notre place. Reste maintenant à espérer que nos gouvernements vont prendre nos recommandations en considération.

Nous avons profité également de notre passage devant la Commission pour exposer notre vision de la place stratégique de l'agriculture québécoise sur les marchés mondiaux. Le créneau des produits de masse ou standards étant accaparés par les États-Unis et les pays émergents, nous y avons insisté sur la nécessité d'investir dans le segment des produits de milieu de gamme, fabriqués en volume et de façon industrielle, mais où la qualité est le facteur clé qui entre en ligne de compte. Nous proposons d'y investir, mais en marquant bien notre différence par l'offre de produits de qualité, personnalisés, verts et à saveur particulière.

**C'est par la personnalisation et la qualité de nos produits que nous nous démarquerons sur la scène mondiale. Des caractéristiques qu'on ne pourra obtenir que si le modèle agricole québécois fait preuve de souplesse.**

**Le projet Chrysalide : un réseau qui se métamorphose et se resserre au profit de ses membres**

Nous n'avons toutefois pas attendu les conclusions de la Commission sur l'avenir de l'agriculture pour nous ajuster aux nouveaux défis de l'agriculture mondiale. Notre propre stratégie de développement, qui s'inscrit parfaitement dans le projet agricole et agro-alimentaire que je viens d'évoquer, s'appelle le projet Chrysalide, et son déploiement est déjà commencé.

Déjà, plusieurs coops locales, désireuses de réduire le coût des intrants à leurs membres, s'étaient efforcées au cours des dernières années d'optimiser la productivité de leurs opérations. On s'est cependant aperçu que cette optimisation coop par coop avait ses limites et que les gains de productivité seraient beaucoup plus importants pour tout le monde si la stratégie était mise en œuvre à l'échelle régionale ou provinciale, si on utilisait la force du réseau plutôt que la seule force de chaque coop locale.

Quand on sait à quel point l'autonomie et l'enracinement dans le milieu sont des valeurs importantes pour les producteurs coops, on imagine bien que cette rationalisation, pouvant entraîner parfois la fermeture de petites meuneries, ne sera pas facile à décider et à mettre en pratique. Mais ce mouvement de rationalisation est nécessaire et il s'est mis en branle dans plusieurs régions.

En avril 2007, le Forum des présidents a estimé que cette optimisation ne pourrait produire tous ses gains que si elle était mise en œuvre à une plus grande échelle. On a donc demandé à La Coop fédérée de prendre le leadership du dossier et de penser un projet de stratégie provinciale. Ce projet a été présenté et approuvé à la réunion semestrielle d'août 2007. C'est un projet d'optimisation dont la priorité immédiate reste la baisse des coûts dans le secteur de la production animale, mais dont la perspective à plus long terme est plus globale puisqu'elle concerne tous les secteurs. C'est le projet Chrysalide.

Les grandes lignes du projet Chrysalide sont déjà connues. Il s'agit, essentiellement, de créer de la valeur pour nos producteurs à toutes les étapes de la chaîne : en diminuant les coûts de leurs intrants, en les aidant à améliorer leur efficacité et leur productivité, en augmentant les revenus qu'ils tirent de leurs productions. La façon d'y parvenir : miser sur nos forces et nos capacités, les utiliser de manière plus rationnelle de manière à en optimiser tout le potentiel et en maximiser les retombées pour les producteurs et les consommateurs.

Nous sommes parfois portés à l'oublier, mais le réseau de La Coop fédérée a des atouts précieux dans son jeu, des atouts que ses concurrents lui envient. On n'a qu'à songer aux investissements considérables que sont prêts à consentir les grands intégrateurs, les pétrolières ou les grandes chaînes pour imposer une marque, différencier leurs produits ou ouvrir des points de vente et de services pour mesurer la valeur



Le projet Chrysalide : une façon d'optimiser les atouts du réseau coop en les utilisant de manière plus rationnelle, plus novatrice.



*Un réseau distinct par sa capacité d'adaptation*

exceptionnelle de nos forces. Je pense à notre réseau de producteurs-membres, bien sûr, mais je pense aussi à nos membres associés, à nos magasins, à nos marques de commerce et au label de qualité que représente la certification coop.

Nous avons déjà pignon sur rue un peu partout au Québec, nous sommes déjà solidement implantés dans nos communautés, nous sommes déjà avantageusement connus. Le premier volet du projet Chrysalide, c'est précisément de renforcer ces atouts et de les mettre davantage en valeur.

Par ailleurs, La Coop fédérée et le réseau coop ne sont pas arrivés dans le paysage québécois avec la dernière pluie. En 85 ans, ils ont contribué à l'essor de l'agriculture dans tous les coins du Québec.

Nous miserons donc davantage sur cette notoriété et sur le capital de sympathie qui l'accompagne. Nous miserons sur notre différence coopérative. Nous développerons nos capacités de marketing pour que chacun des points de vente ou de services liés à notre réseau coop bénéficie de cette image distincte et positive dont nous jouissons auprès des consommateurs.

Mais il ne s'agit pas seulement d'avoir une vitrine et une boutique attrayantes, encore faut-il être en mesure d'y offrir des produits de qualité, à des prix concurrentiels. Et c'est peut-être ici que se situe le défi le plus important du projet Chrysalide : dans le travail plus obscur qui se fait loin de la vitrine, dans l'arrière-boutique.

Dans cette arrière-boutique, nous pouvons déjà compter sur d'importants actifs communs, mais il est encore possible de mieux les exploiter. Nous pouvons en optimiser l'utilisation, en faisant davantage appel aux technologies de pointe et en n'ayant pas peur

d'innover, pas seulement dans nos produits, mais également dans notre gestion. Nous pouvons aussi utiliser nos ressources humaines de façon plus rationnelle, en les regroupant, par exemple, comme l'ont fait certaines coops en se dotant d'une force de vente regroupée ou d'une direction générale commune.

**Nous sommes déjà un réseau. Mais nous pouvons renforcer ce réseau, en resserrant sa coordination, en intensifiant la mise en commun de ses ressources.**

Et quand je parle d'actif, je ne pense pas seulement à nos installations et à nos équipements. Nous pouvons encore accroître la compétence de notre capital humain et, en améliorant notre gestion et notre logistique, nous pouvons aussi en accroître la productivité.

Le projet Chrysalide est maintenant sur ses rails, mais il lui reste encore un bon bout de chemin à parcourir pour arriver à ses fins. Ce bout de chemin, il pourra le faire à condition que les conseils d'administration de chacune des coopératives s'approprient le projet et en expliquent les avantages à leurs membres. Le projet Chrysalide ne pourra se réaliser que si chacune des coops du réseau y adhère et décide d'en faire son propre projet, décide d'en faire son propre succès.

**Un projet réalisable... si chacun le veut bien**

Alors, si nous avons les ressources, si nous avons les connaissances et le savoir-faire pour les gérer de manière rationnelle, si nous avons une stratégie pour le faire, qu'est-ce que ça nous prend d'autre pour faire de l'agriculture et du secteur agroalimentaire québécois un acteur de premier plan, capable non seulement

de nourrir son monde, mais en plus de faire sa place sur l'échiquier mondial?

Essentiellement, ça nous prend deux choses : de la volonté... et de la bonne volonté.

**Volonté de nos décideurs politiques** de défendre les intérêts des producteurs agricoles, des entreprises du monde agroalimentaire et des citoyens consommateurs. Des intérêts qui – une fois n'est pas coutume – ne sont pas nécessairement opposés et peuvent très bien être conciliés. La souveraineté alimentaire et le développement durable sont deux approches qui permettent précisément cette conciliation d'intérêts communs. Avec les négociations de l'OMC, avec le rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et celui de M. Coulombe dans le secteur porcin, les décideurs ont plus que jamais l'occasion de nous montrer ce qu'ils ont dans le ventre. Ils ont plus que jamais l'occasion de nous prouver qu'ils sont sérieux quand ils disent vouloir une agriculture moderne, dynamique et performante.

**Volonté et bonne volonté de nos partenaires du monde agricole** qui, au-delà de certaines divergences de vues, devraient être les premiers à cerner ces intérêts communs qui nous rassemblent tous. Qui devrait être les premiers à saisir la nécessité de participer au nouveau projet agricole commun que nous leur proposons, parce que c'est la seule façon pour l'agriculture d'ici de survivre et de ne pas se faire manger tout rond par les économies émergentes et les grandes multinationales.

**Enfin, bonne volonté des producteurs et des coops regroupés au sein du réseau coop**, qui doivent avoir la vision nécessaire pour saisir les enjeux globaux et à

long terme de leur secteur, et qui doivent avoir le courage d'assumer cette vision en mettant en place les solutions qui s'imposent pour remporter la mise.

Bref, nous avons les ressources, nous avons les moyens et nous avons un plan de match. Bien sûr, la partie ne sera pas facile. Mais si nos décideurs, nos partenaires et nos producteurs le veulent bien, je n'ai aucun doute que nous avons aussi l'issue de la partie entre les mains.

En terminant, j'aimerais remercier mes collègues du conseil d'administration pour leur clairvoyance et leur soutien indéfectible, ainsi que notre chef de la direction M. Claude Lafleur et le président-directeur général d'Olymel s.e.c, M. Réjean Nadeau, et leurs collaborateurs pour leur expertise, leur compétence conjuguées à l'expérience qu'ils mettent à notre service.

Je remercie également l'ensemble de nos employés qui œuvrent au quotidien pour faire du réseau coop un partenaire de notre développement. Finalement, je tiens à remercier aussi tous ceux et celles qui participent activement aux instances et à la direction du mouvement coopératif agricole. Vous êtes ceux et celles qui ont permis au réseau coop d'être le collaborateur dynamique de nos fermes. Vous êtes ceux et celles qui permettront aux coopératives agricoles d'être nos partenaires d'avenir.

Le président,



Denis RICHARD



LA COOP FÉDÉRÉE SOUSCRIT ENTIÈREMENT AUX PRINCIPES ÉNONCÉS DANS LA DÉCLARATION SUR L'IDENTITÉ COOPÉRATIVE, ADOPTÉE PAR L'ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE. CETTE DÉCLARATION CONSTITUE POUR L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE L'ENTREPRISE UN GUIDE QUI ORIENTE LA PRISE DE DÉCISION DANS UN CADRE PHILOSOPHIQUE RESPECTANT L'ESPRIT COOPÉRATIF.

### **Premier principe** **ADHÉSION VOLONTAIRE ET OUVERTE À TOUS**

La Coop fédérée a accueilli deux nouvelles coopératives au cours de l'exercice précédent et aucune demande de retrait n'a été reçue. À la clôture de l'exercice, on dénombre donc 106 coopératives fédérées. Ces coopératives regroupent à leur tour 57 000 membres ordinaires et près de 20 000 membres auxiliaires ou associés.

### **Deuxième principe** **POUVOIR DÉMOCRATIQUE EXERCÉ PAR LES MEMBRES**

En date du 31 octobre 2007, le réseau comptait 630 administrateurs élus.

Aux fins de l'assemblée générale annuelle de La Coop fédérée en février 2007, l'ensemble des coopératives fédérées avait le droit de désigner 335 délégués pour représenter les membres et faire valoir leurs opinions. De ce nombre, 274 délégués et 45 substituts se sont prévalus de ce droit, ce qui constitue une participation réelle de 82 %. De plus, une modification au règlement concernant l'élection des membres du conseil d'administration de La Coop fédérée a été adoptée lors de cette dernière assemblée, afin d'assurer un meilleur partage des droits de vote au sein des territoires électoraux et ainsi favoriser une meilleure expression de la démocratie coopérative.

D'autres rencontres qui se déroulent tout au long de l'année permettent aux dirigeants des coopératives de se concerter et d'orienter les actions de La Coop fédérée. Ainsi, 323 présidents, vice-présidents et directeurs généraux ont participé à la Tournée du président en janvier 2007, 68 présidents de coopératives ont pris part au Forum des présidents en avril 2007 et 164 dirigeants de coopératives ont assisté à l'assemblée semestrielle d'août 2007. Au cours de ces trois rencontres, on a observé cette année encore une augmentation de la participation des membres, ce qui témoigne d'une vie associative plus dynamique au sein du réseau.

Par ailleurs, La Coop fédérée a tenu en cours d'exercice des groupes de discussion auprès de membres auxiliaires de coopératives agricoles affiliées et de membres ordinaires de coopératives de consommation, afin de mieux connaître les préoccupations de ces membres non agriculteurs.

Enfin, le conseil d'administration, composé de 15 élus provenant des 15 territoires régionaux et provincial, a consacré 26 journées de travail à des réunions afin de veiller aux affaires commerciales et associatives de La Coop fédérée (excluant les activités d'Olymel). Les administrateurs ont de plus participé à deux réunions téléphoniques de plus courte durée. Le comité exécutif, pour sa part, a consacré neuf journées supplémentaires à l'étude de différents dossiers.

### Troisième principe PARTICIPATION ÉCONOMIQUE DES MEMBRES

Les coopératives membres détiennent 82 millions de dollars en actions ordinaires de La Coop fédérée et 244 millions de dollars sous forme de réserve collective. Cette réserve sert à assurer le développement de l'entreprise et à soutenir différentes activités répondant aux besoins des coopératives membres.

La Coop fédérée a par ailleurs déclaré, en 2007, des ristournes à ses membres pour un montant global de 10 millions de dollars, ce qui porte le total des ristournes aux coopératives à 38,7 millions de dollars pour les cinq dernières années. Enfin, La Coop fédérée a résolu de racheter de ses membres, en février 2008, des actions ordinaires de classe D émises entre 1995 et 2000 pour une contrepartie au comptant de 8,7 millions de dollars.

### Quatrième principe AUTONOMIE ET INDÉPENDANCE

La Coop fédérée s'assure de conserver son indépendance en regard des bailleurs de fonds, par le maintien de ratios financiers prudents. Elle veille aussi à demeurer majoritaire au sein des alliances qu'elle peut contracter avec d'autres entreprises.

Elle applique des principes de saine gouvernance, notamment par la séparation des postes de présidence et de direction générale, par l'indépendance des administrateurs à l'égard de la direction et par la recherche de résultats durables.

La Coop fédérée reconnaît également l'autonomie et l'indépendance de ses coopératives membres. Elle met de l'avant différentes initiatives qui répondent aux besoins d'un nombre minimal de ses coopératives membres, mais respecte le choix de chacune de participer ou non aux programmes offerts.

### Cinquième principe ÉDUCATION, FORMATION ET INFORMATION

La Coop fédérée rejoint tous les membres des coopératives agricoles affiliées grâce à son magazine *Le Coopérateur agricole*, publié dix fois l'an. C'est son principal organe d'information.

Par ailleurs, La Coop fédérée offre à tous les élus du réseau un programme de formation visant à les soutenir dans leur rôle au sein de la coopération agricole. À ce jour, 427 élus sur un total de 630 cheminent dans ce programme. De ce nombre, 82 ont atteint le niveau de membre, attestant du cumul de 15 crédits de formation, 62 ont atteint le niveau de compagnon, ayant cumulé 30 crédits et 88, le niveau de commandeur, ayant cumulé 45 crédits et plus.

Les employés du réseau ont aussi accès à 63 formations adaptées à leurs besoins et offertes par l'Académie Coop, ce qui a représenté pour l'entreprise un investissement de 5,7 millions de dollars au cours de l'exercice.

La Coop fédérée poursuit aussi des objectifs d'éducation et de formation auprès de certaines clientèles cibles comme la relève agricole et les femmes, en organisant des colloques et des forums annuels à leur intention. Elle offre des bourses à des étudiants et accorde un soutien financier à des institutions d'enseignement. Enfin, des efforts sont aussi consacrés à une sensibilisation du grand public et des leaders d'opinion en regard de la pertinence du modèle coopératif en agriculture.

### Sixième principe COOPÉRATION ENTRE LES COOPÉRATIVES

La Coop fédérée participe à toutes les structures et associations coopératives qui permettent d'assurer un meilleur service à ses membres et de renforcer le mouvement coopératif : le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, le Conseil canadien de la coopération, la Fondation québécoise pour l'éducation à la coopération, la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI) ainsi que Les Coopérateurs, compagnie d'assurance-vie, Cooperative Research Farms, Gène + et Interprovincial Co-operative.

À l'intérieur même de son réseau, La Coop fédérée se veut un carrefour où les coopératives peuvent agir ensemble afin de maximiser les avantages de l'inter-coopération. En cours d'année, elle a poursuivi son accompagnement dans de nombreux projets d'optimisation et de mise en commun des ressources, sous le vocable du projet Chrysalide. Ainsi, elle prône une vision globale du réseau qui favorise le maintien du plus grand nombre possible de coopératives ayant pignon sur rue tout en agissant comme un organisme hautement intégré dans l'arrière-boutique.

### Septième principe ENGAGEMENT ENVERS LA COMMUNAUTÉ

La Coop fédérée (incluant Olymel) consacre un budget annuel de 650 000 dollars afin d'encourager, sous forme de dons et de commandites, des organisations et événements qui lui paraissent méritoires.

Au cours de l'exercice, elle a supporté les organisations de relève agricole et différents concours de valorisation de la profession agricole, dont l'Ordre national du mérite agricole. Elle a aussi appuyé Centraide, le Conseil de développement du loisir scientifique, la Ligue de développement du hockey Midget AAA du Québec, et a rendu possible l'émission télévisée *Par-dessus le marché* qui vise à valoriser l'agriculture et l'alimentation auprès du consommateur québécois.

La Coop fédérée a aussi participé, par un prêt de ressources humaines, à quelques missions d'appui à des coopératives africaines et sud-américaines soutenues par SOCODEVI, de même qu'elle a aidé au financement du Congé solidaire qu'a réalisé un de ses employés avec l'organisme Uniterra.



DE GAUCHE À DROITE :

**CLAUDE LAFLEUR**  
*Chef de la direction*

**PAUL NOISEUX**  
*Chef des finances*

**GAÉTAN DESROCHES**  
*Chef de l'exploitation*

**GILLES DENETTE**  
*Chef des services-conseils Réseau*

**MARIO LECLERC**  
*Chef des ressources humaines*

**ALAIN GARNEAU**  
*Avocat principal et  
chef des affaires juridiques*

Rapport  
de gestion

2007

La Coop fédérée présente pour l'exercice terminé le 27 octobre 2007 un excédent avant ristournes et impôt sur l'excédent de 40,6 millions de dollars, alors qu'une perte de 21,6 millions de dollars était inscrite pour l'exercice précédent terminé le 28 octobre 2006.

Ce revirement salubre est attribuable aux mesures de redressement mises en place au sein d'Olymel s.e.c. au cours de l'exercice et à une bonne performance de tous nos secteurs d'activité, sauf du secteur de l'abattage du porc qui n'atteint toujours pas le seuil de rentabilité, malgré un redressement spectaculaire de celui-ci par rapport à l'an passé.

Les activités d'Approvisionnement de La Coop fédérée, qui englobent les secteurs du pétrole, de la quincaillerie et machines agricoles, des grains et approvisionnement meuneries, des productions animales et des productions végétales, ont donc contribué positivement aux résultats de l'entreprise. Leurs contributions nettes sont en effet supérieures en comparaison à l'exercice précédent, grâce entre autres à l'inscription d'un gain sur vente de quotas combiné à l'amélioration de notre quote-part dans nos sociétés satellites.

Mêmes constatations du côté d'Olymel, où le retour à des conditions de marché normales, particulièrement

sur les marchés d'exportation, la croissance des ventes de produits à valeur ajoutée et la continuité de la mise en place du plan de réorganisation opérationnelle ont permis un redressement important des résultats du secteur porcin. Mais il reste des progrès à faire. Il faut se rappeler qu'en 2006, Olymel s.e.c. avait inscrit dans ses résultats des frais de restructuration de 27,7 millions de dollars. Pour le secteur de la volaille, une gestion adéquate de l'offre sur le plan canadien combinée à une gamme de produits performants et à un environnement de prix favorable sur le marché américain ont contribué à des résultats exceptionnels pour l'exercice considéré.

Les produits consolidés de La Coop fédérée pour l'exercice terminé le 27 octobre 2007 se chiffrent à 3,287 milliards de dollars, tandis qu'à l'exercice précédent, ils totalisaient 3,176 milliards de dollars. La hausse s'explique par la croissance des ventes des activités d'Approvisionnement.

Cette croissance des ventes est attribuable, d'une part, à la hausse des volumes et des prix de vente dans le Secteur grains et approvisionnement meuneries et, d'autre part, à la croissance du volume de vente dans les services aux automobilistes et propane alors que

les prix sont demeurés relativement stables. Quant aux ventes consolidées d'Olymel s.e.c., elles sont en baisse comparativement à l'exercice précédent.

Le coût des ventes, les frais de vente et les frais d'administration sont maîtrisés. Ils totalisent 3,220 milliards de dollars alors que pour l'exercice précédent, ils s'établissaient à 3,175 milliards de dollars. Cette augmentation est principalement liée à la hausse du coût des ventes, attribuable à la croissance des volumes d'affaires et du coût des intrants, principalement pour les activités d'Approvisionnement. Cependant, cette hausse a été atténuée par la baisse des salaires et des frais d'opération d'usines de la filiale Olymel s.e.c.

En 2006, les frais de restructuration totalisaient 27,7 millions de dollars. Ce montant représentait la perte de valeur d'immobilisations corporelles ainsi que les charges au titre d'engagement d'exploitation et de frais de maintien concernant les établissements fermés de notre filiale Olymel s.e.c.

Quant aux frais financiers, ils sont en hausse de 1,9 million de dollars pour se situer à 20,6 millions de dollars au 27 octobre 2007, alors qu'ils totalisaient 18,7 millions de dollars l'exercice précédent. Au début de l'exercice 2007, nous avons adopté les nouvelles normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés concernant les instruments financiers. Ces nouvelles normes et la hausse des taux d'intérêt expliquent l'augmentation des frais financiers.

Ces modifications influent notamment sur la comptabilisation des coûts de transaction se rapportant à la dette à long terme. Antérieurement, les coûts de transaction étaient comptabilisés au bilan à titre d'autres actifs et amortis de façon linéaire en étant

présentés à l'état consolidé des résultats à titre d'amortissement des autres actifs. Pour 2007, ils sont maintenant présentés au bilan en réduction de la dette à long terme et imputés comme frais financiers à l'état consolidé des résultats.

L'excédent d'exploitation se chiffre à 46,6 millions de dollars pour l'exercice terminé le 27 octobre 2007. Pour l'exercice précédent, une perte d'exploitation de 46,1 millions de dollars était affichée et représentait l'ampleur de l'incidence des conditions difficiles dans le secteur porcin.

Pour les autres résultats, le poste « quote-part des résultats des sociétés satellites » s'élève à 4,6 millions de dollars, comparativement à 1,8 million de dollars pour l'exercice précédent. Des conditions de marché d'importation avantageuses combinées à des conditions climatiques favorables ont permis à nos sociétés satellites d'accroître leurs volumes de vente et, par le fait même, leurs excédents.

Quant au poste « gains (pertes) à la cession d'actifs », il totalisait 4,1 millions de dollars et représente principalement un gain sur vente de quotas, alors qu'en 2006, il indiquait une perte de 2 millions de dollars, compte tenu de la radiation de certains autres actifs.

Pour 2007, compte tenu de l'inscription de la quote-part des actionnaires sans contrôle de 14,6 millions de dollars, des ristournes déclarées de 10 millions de dollars et des impôts sur l'excédent de 7,8 millions de dollars, l'excédent net au 27 octobre 2007 s'élevait à 22,8 millions de dollars alors que l'exercice 2006 affichait une perte nette de 10,2 millions de dollars.

## INFORMATION SECTORIELLE

(Les chiffres des produits des secteurs d'activité incluent les montants relatifs aux opérations intersectorielles.)

### Approvisionnement

Les ventes consolidées des activités d'Approvisionnement s'élèvent à 1,240 milliard de dollars, par rapport à 1,122 milliard de dollars pour l'exercice précédent, soit une hausse de 118 millions de dollars. Cette importante progression provient en partie de l'inflation des prix des grains, mais elle est surtout le fruit de gains importants des volumes de ventes réalisés par les secteurs grains et approvisionnement meuneries, pétroles et productions végétales.

L'excédent net de ce grand secteur d'activité est supérieur à celui de l'exercice précédent, ce qui est attribuable en partie à l'inscription d'un gain sur ventes de quotas et à l'accroissement des résultats de nos sociétés en participation.

**Fait marquant cette année : malgré la baisse des volumes de ventes et de la contribution du Secteur quincaillerie et machines agricoles, l'amélioration des résultats financiers de tous nos autres secteurs aura permis de consentir des remises commerciales en productions animales et végétales d'un niveau encore jamais atteint.**

Les principales variations des résultats pour l'ensemble des activités d'Approvisionnement sont les suivantes :

Pour le Secteur des productions animales, les ventes ont totalisé 189,6 millions de dollars comparativement à 188,2 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Cette relative stabilité résulte, d'une part, d'une diminution des ventes nettes liée au transfert des ventes d'ingrédients au Secteur grains et approvisionnement meuneries et, d'autre part, de l'augmentation des ventes de poussins du Service couvoirs et fermes générée par une nouvelle clientèle au Québec et au Nouveau-Brunswick. La contribution nette du Secteur des productions animales a progressé de plus de 15 % grâce à un gain sur vente de quotas, la contribution nette étant semblable à l'an dernier après avoir pris en compte la remise aux coopératives de la quasi-totalité des gains sur positions de marché.

Le Secteur des productions végétales a affiché des ventes de 182,4 millions de dollars, alors que celles de l'exercice 2006 ont été de 170,4 millions de dollars. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation du prix des intrants, mais aussi à la hausse des volumes de ventes affichée par le service des fertilisants sur ses marchés agricoles et industriels. De plus, les ventes du Service des semences et des protections des cultures ont été en hausse comparativement à l'exercice précédent. La contribution nette du Secteur des productions végétales a augmenté de 24 % par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique, d'une part, par l'augmentation de la quote-part des résultats des sociétés satellites, notamment Fertichem. D'autre part, le Service des fertilisants a restructuré son réseau industriel en tirant avantage de meilleurs volumes de ventes et aussi en dégageant une meilleure plus-value du marché des engrais industriels, permettant d'accroître la contribution nette du Secteur des productions végétales.



*Un réseau distinct par sa rigueur*



*Un réseau distinct par son enracinement*

Quant au Secteur grains et approvisionnement meuneries, les ventes de l'exercice terminé le 27 octobre 2007 ont totalisé 192,7 millions de dollars, comparativement à 104,5 millions de dollars pour l'exercice précédent. Premièrement, la hausse résulte d'une augmentation des volumes de vente et de l'ajout des ventes directes de l'approvisionnement meuneries. Deuxièmement, les prix moyens ont augmenté, passant de 180 \$ par tonne métrique pour l'exercice précédent à 236 \$ par tonne métrique. Grâce à la progression des volumes de vente et aux conditions de marché plus favorables, la contribution nette du secteur après la quote-part des coopératives aux résultats de Grains Elite s.e.c. a connu une importante amélioration comparativement à l'exercice précédent.

Le Secteur quincaillerie et machines agricoles a affiché des ventes de 194 millions de dollars, en baisse de 3,3 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. La baisse des ventes provient uniquement du Service des machines agricoles. L'exercice 2007 a été marqué par la perte de la distribution des produits AGCO et par la diminution importante des ventes de chargeurs. Cependant, du côté du Service de la quincaillerie, les ventes ont légèrement augmenté grâce à une progression dans les ventes de matériaux. La contribution nette du Secteur quincaillerie et machines agricoles a reculé de 33 % par rapport à celle de l'exercice précédent. Outre la baisse des volumes de vente de machines agricoles, cette diminution des résultats provient de dépenses non récurrentes, telles que la hausse des mauvaises créances irrécouvrables et des coûts de main-d'œuvre de l'entrepôt requis pour l'implantation d'un système informatique de gestion d'entrepôt.

Le chiffre d'affaires du Secteur des pétroles a atteint 473,6 millions de dollars, comparativement à 455,2 millions de dollars pour l'exercice précédent. Le volume de ventes est en croissance de 4 % et provient de l'ouverture de stations-service sur de nouveaux sites. La contribution nette du secteur a augmenté de 211,8 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable à un retour à des conditions de marché plus normales, à des volumes de vente à la hausse en combinaison avec une diminution des dépenses et à une amélioration de la quote-part dans les résultats du Groupe pétrolier Norcan Inc.

Pour AgriEst, centre agricole coop, les ventes ont totalisé 14,7 millions de dollars, soit une progression de 20,2 % comparativement à l'exercice précédent, grâce à l'augmentation des volumes dans les secteurs laitier, avicole, semences et phytprotection. La contribution nette a été supérieure à celle de l'exercice précédent.

#### Mise en marché

Le président-directeur général, M. Réjean Nadeau, explique la revue détaillée des opérations de la filiale Olymel s.e.c. Veuillez consulter le texte intitulé Rapport d'Olymel présenté à la page 32.

#### Services-conseils Réseau

L'équipe des Services-conseils aux coopératives a déposé 54 analyses financières et 32 présentations financières à des conseils d'administration de coopératives au moyen d'une banque de données représentant 77 % des ventes totales du réseau.

Cette année, les conseillers ont appuyé 18 coopératives dans la conception de leur plan stratégique. Cinq stagiaires à la gestion ont amorcé leur formation dans les coopératives écoles sous la supervision des Services-conseils. L'équipe est intervenue dans de nombreux mandats d'optimisation avec une ou plusieurs coopératives, la participation de secteurs de La Coop fédérée sous la forme d'équipes multidisciplinaires étant souvent requise.

**L'équipe d'amélioration continue appuie les gestionnaires de La Coop fédérée et des coopératives dans l'appropriation et la mise en pratique d'une philosophie de gestion axée sur l'amélioration continue. À la fin octobre 2007, 95 % des employés de La Coop fédérée avaient accès à un agent d'amélioration ainsi qu'à un registre pour transmettre leurs idées d'amélioration.**

Au cours de l'exercice, près de 1000 nouvelles idées ont été transmises par les employés grâce au registre d'amélioration. Trente-trois agents d'amélioration ont appuyé les gestionnaires dans la gestion et la mise en œuvre des idées émises par leurs employés. En outre, 70 personnes ont été formées aux outils d'amélioration continue dont le but est d'accroître leurs habiletés à résoudre des problèmes en équipe. Quarante-huit activités kaizen ont été réalisées au sein du réseau permettant l'identification et l'élimination des activités à non-valeur ajoutée dans les processus.

En août 2007, le secteur a obtenu le mandat de diriger le projet de transformation du réseau nommé Chrysalide. Une équipe de projet a entrepris ses activités le 1<sup>er</sup> octobre 2007. Bien que le projet Chrysalide vise toutes les activités du réseau, les premiers efforts

de l'équipe de projet ont été orientés vers la mise en œuvre de Chrysalide productions animales et Chrysalide pétroles.

### Services corporatifs

Les dépenses nettes des services corporatifs, y compris la quote-part de 50 % des résultats de la coentreprise immobilière, ont totalisé 12,6 millions de dollars, comparativement à 10,8 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette hausse provient de l'augmentation des coûts liés à la mise à niveau des systèmes et technologies et à l'inscription en 2006 d'un revenu non récurrent.

### Ressources humaines

La Coop fédérée, y compris ses filiales, comptait 11 072 employés à la fin de l'exercice, en regard de 11 895 en 2006. La variation du nombre d'employés est attribuable à la fermeture de certains établissements et aux différents mouvements de main-d'œuvre dans l'ensemble de nos opérations. Le service de dotation élabore différentes stratégies pour attirer des candidatures de choix au sein du réseau et s'assurer d'une main-d'œuvre pleinement qualifiée.

Plus d'une soixantaine de cours regroupant au-delà de 2000 participants ont été offerts par l'Académie Coop. La Coop fédérée a investi 1,83 % de sa masse salariale en formation ce qui dépasse les obligations légales en la matière. Le programme de formation des élus continue d'être offert aux administrateurs du réseau coopératif agricole. Parmi les administrateurs actifs, nous comptons maintenant 82 personnes qui détiennent le titre de membre, 62 celui de compagnon et 88 celui de commandeur, tout niveau confondu.



**La formation Phil, les trois piliers qui tient compte des intérêts de toutes les parties prenantes – les membres, les clients et les employés – continue d'être suivie par l'ensemble des employés de La Coop fédérée en plus d'être offerte dans certaines coopératives. Cette philosophie vise à faire prendre conscience à l'ensemble des participants le rôle essentiel que joue chacun des piliers dans la réussite de l'entreprise et de servir de prélude au programme d'amélioration continue mis en place dans le réseau.**

Le regroupement des employés du réseau coopératif agricole nous permet de mettre en place divers programmes permettant d'offrir des avantages sociaux qui contribuent à attirer et à retenir le personnel. Ainsi, l'ensemble des caisses de retraite du réseau coopératif agricole est regroupé dans une fiducie qui affichait un actif de plus de 281 millions de dollars à la fin de l'exercice. Cette grande fiducie permet d'offrir aux employés plusieurs stratégies de placement réunies autour de six fonds et de deux certificats de dépôt à terme.

L'assurance collective bénéficie également du regroupement et permet une gestion plus efficace des contrats d'assurance en partenariat avec les employés.

Cette stratégie, ajoutée à l'expérience du groupe, a permis de maintenir la hausse des primes au-dessous du marché.

Au chapitre des relations de travail, chaque table de négociation a été l'occasion de sensibiliser les travailleurs et les syndicats à la nécessité de maintenir des conditions de travail à un niveau concurrentiel dans un marché en constante évolution. De plus, l'efficacité opérationnelle et le service à la clientèle ont été le sujet de nombreuses discussions entourant la rédaction de ces contrats de travail.

La Mutuelle de prévention en santé-sécurité à laquelle participent 79 coopératives a permis au réseau d'économiser environ 1,5 million de dollars soit 43 % de la cotisation qui aurait été versée sans ce regroupement. Rappelons que le regroupement des membres conjugué aux efforts de prévention permettent de bénéficier d'un taux de cotisation personnalisé directement lié à la fréquence et à la gravité des accidents.

## SITUATION FINANCIÈRE

Le bilan consolidé de La Coop fédérée, au 27 octobre 2007, a affiché une croissance de l'actif total de 11 millions de dollars pour s'élever à 1,015 milliard de dollars, comparativement à 1,004 milliard de dollars pour l'exercice précédent. La hausse de l'actif total est attribuable à l'augmentation des débiteurs et des stocks expliquée par la croissance de nos volumes d'affaires. Cependant, une partie de la hausse a été atténuée par la réduction de nos actifs à long terme, plus précisément les immobilisations corporelles et les autres actifs. La dotation aux amortissements a été plus importante que les acquisitions de l'exercice terminé le 27 octobre 2007.

Le passif à court terme a totalisé 444 millions de dollars, comparativement à 291 millions de dollars. Cette hausse provient principalement de l'augmentation de la dette à long terme exigible à moins d'un an, correspondant à la facilité de crédit renouvelable en juin 2008. De même, le passif à court terme a tenu compte, pour l'exercice, des ristournes à payer et des actions privilégiées rachetables à moins d'un an.

Le fonds de roulement a atteint 43,8 millions de dollars, en baisse par rapport à l'exercice précédent, alors qu'il se situait à 164,7 millions de dollars, soit des ratios respectifs de 1,1 contre 1,6. La constatation de la facilité de crédit comme dette à long terme échéant à moins d'un an explique la baisse du fonds de roulement. De plus, le ratio d'endettement consolidé de la Société se situait à 41:59 à la fin de l'exercice, alors qu'il s'établissait à 49:51 au cours de l'exercice précédent.

Les postes actions privilégiées, capital social et réserve ont totalisé à la fin de l'exercice 338,7 millions

de dollars, comparativement à 305,9 millions de dollars pour l'exercice précédent. Ces postes représentaient 33,4 % de l'actif total, contre 30,5 % à la fin de l'exercice précédent. La réserve de la Société au 27 octobre 2007 s'établissait à 243,8 millions de dollars, soit 72 % des actions privilégiées et de l'avoir.

## SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

La Coop fédérée dispose des sources de financement nécessaires par voie d'ententes avec des institutions financières canadiennes. Les ententes avec un groupe syndiqué d'institutions financières consistent en une facilité de crédit global de 350 millions de dollars, soit 100 millions de dollars de crédit à terme et 250 millions de dollars de crédit rotatif. Les crédits rotatifs et à terme sont renouvelables en juin 2008.

Le solde de la facilité de crédit utilisé à la fin de l'exercice 2007 totalise 136,1 millions de dollars, alors qu'en 2006, il totalisait 192,7 millions de dollars. Considérant que la facilité de crédit doit être renégociée avant le 29 juin 2008, et qu'il n'y a aucune entente de renouvellement signée avec les institutions financières au 27 octobre 2007, la facilité de crédit est inscrite comme dette à long terme échéant à moins d'un an.

La Société a également d'autres emprunts tels qu'un crédit à terme pour un montant de 30 millions de dollars, à taux fixe, et remboursable à compter du mois d'août 2011, par des versements annuels, et ce, sur une durée de quatre ans. De plus, elle a une débenture non garantie pour un solde de 25 millions de dollars, à taux fixe, et remboursable par des versements annuels débutant en août 2012, et ce, pour une durée de trois ans. Un billet à terme, à taux fixe, est aussi existant pour

un solde de 22,3 millions de dollars au 27 octobre 2007, alors qu'il se situait à 23,7 millions de dollars en 2006.

La facilité de crédit, le crédit à terme et le billet à terme sont grevés par des hypothèques de premier rang sur la majorité des actifs corporels et incorporels actuels et futurs d'Olymel s.e.c. et de ses filiales.

Pour l'exercice 2008, La Coop fédérée continue d'établir sa capacité d'investissement en immobilisations courantes en fonction des fonds générés pour chacun de ses secteurs d'activité. Pour l'exercice 2007, les investissements en immobilisations corporelles ont été de 35,9 millions de dollars, soit une somme inférieure à la capacité déterminée. En adoptant une gestion prudente des éléments du fonds de roulement et un contrôle serré des déboursés en immobilisations, ceci a permis de minimiser les coûts de financement. De même, pour 2008 nous prévoyons respecter les obligations financières et les clauses restrictives actuelles contenues dans ces ententes de financement.

## INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société a appliqué, pour son exercice 2006-2007, les nouvelles normes relatives aux instruments financiers. Les instruments financiers ont été classés dans l'une des quatre catégories suivantes pour les actifs, soit : détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance et prêts et créances. En ce qui a trait aux passifs, ils ont été classés dans l'une des deux catégories suivantes, soit : détenus à des fins de transaction ou autres passifs financiers. L'application rétroactive de ces nouvelles normes n'a entraîné aucun redressement du solde de la réserve et du cumul des autres éléments des résultats étendus.

### Instruments financiers dérivés

La Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de change et les risques liés aux prix de certaines denrées. Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats de change, des swaps de devises et des contrats à terme sur le prix des marchandises. La Société n'utilise aucun instrument financier dérivé à des fins spéculatives.

La Société a décidé de continuer d'appliquer la comptabilité de couverture en adoptant les nouvelles normes comptables, soit le chapitre 3865 « Couvertures ». Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la Société a documenté ses relations de couverture de flux de trésorerie, tout au long de l'exercice. Les contrats de change et les swaps de devises ont été désignés comme des couvertures de flux de trésorerie. Ces instruments financiers dérivés qui sont admissibles à la comptabilité de couverture ont été constatés à la juste valeur dans le bilan consolidé. Les variations des justes valeurs des instruments financiers dérivés sont comptabilisées dans les « autres éléments du résultat étendu » et reclassées par la suite dans l'excédent lorsque l'élément couvert à une incidence sur l'excédent.

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger, principalement en devises américaine et japonaise. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change et des swaps de devises.

L'utilisation de contrats de change et de swaps de devises pour se protéger contre le risque de variation de taux de change, principalement pour les opérations en dollars américains et en yens, a dépassé le milliard de dollars canadiens en 2007.

### RISQUES ET INCERTITUDES

La Coop fédérée est exposée à différents risques qui peuvent influencer sur sa rentabilité, lors de l'exercice de ses activités de la Mise en marché et de l'Approvisionnement.

#### Risques associés à la volatilité des prix des intrants

Les prix des intrants dépendent de plusieurs facteurs externes à la Société. L'extrême volatilité des prix résulte de l'évolution constante des marchés d'approvisionnement. Le contexte économique dans lequel œuvre la Société est régi par des politiques nationales et provinciales en ce qui a trait aux approvisionnements des usines d'abattage. La disponibilité des volumes d'abattage et les prix des animaux vivants sont par conséquent influencés par l'évolution des politiques des marchés. La Société s'assure par ailleurs de maintenir un niveau de contrôle serré sur ses coûts de production afin de pallier l'absence de contrôle sur les prix et les coûts d'approvisionnement. La diversité des secteurs d'activité de la Société permet d'atténuer ce facteur de risque.

#### Risques associés à l'insalubrité des aliments

La Société est exposée aux risques liés à l'industrie de la mise en marché, principalement dans l'exercice de ses activités de transformation et de commercialisation des aliments. La détérioration, la contamination et la responsabilité à l'égard des produits de consommation sont des risques dont la Société doit se préoccuper. La Société s'assure de respecter les exigences gouvernementales en maintenant dans toutes ses usines l'application de contrôles rigoureux de salubrité des aliments.

### Risques liés à la santé des animaux d'élevage

Les épidémies et la contamination des animaux d'élevage sont des facteurs de risque cruciaux pour la Société. Les crises d'épidémie peuvent nuire considérablement à la production et à l'accès à l'approvisionnement en matières premières pour ces usines de transformation. La gestion de la qualité est un objectif primordial pour la Société. Ainsi, l'amélioration de la mise en œuvre de procédures internes de traçabilité et la collaboration à une stratégie nationale avec les organismes gouvernementaux sont des préoccupations importantes pour la gestion saine des troupeaux d'élevage.

### Risque environnemental

Soucieuse de l'impact potentiel de ses activités sur l'environnement et en conformité avec sa politique environnementale, La Coop fédérée tient à s'assurer que ses pratiques d'entreprise soient compatibles avec les exigences réglementaires des instances gouvernementales et des préoccupations de la Société. Grâce à son Service de l'environnement, toutes les installations de l'entreprise sont inspectées en continu par ses conseillers spécialisés en vérification environnementale, afin d'émettre des rapports de conformité qui permettent aux gestionnaires de ces installations d'assurer le suivi d'actions correctives et de procéder à des améliorations. Ainsi, plus de 50 installations ont été visitées en 2007 pour la production de rapports complets ou de suivis des actions correctives proposées antérieurement par le Service de l'environnement, pour minimiser l'empreinte environnementale de l'entreprise.



*Un réseau distinct par sa clairvoyance*



*Un réseau distinct par sa prévoyance*

Également, afin de diminuer les risques liés aux accidents environnementaux, le Service de l'environnement a commencé la mise en place de procédures d'urgence environnementale supplémentaires aux installations de La Coop fédérée et de ses entreprises partenaires. Leur mise en place a d'abord été effectuée aux installations jugées prioritaires. Les procédures des autres sites seront effectuées en continu au cours du prochain exercice. En 2007, 28 procédures d'urgence environnementale pour autant d'installations ont été produites.

Le Service de l'environnement vient aussi appuyer les différents secteurs de l'entreprise lorsque des problématiques environnementales particulières ou des projets nécessitent son expertise. Que ce soit pour l'évaluation environnementale d'acquisitions et de ses anciens sites, ou pour s'assurer que les nouvelles activités soient conformes aux lois et règlements, tout est mis en œuvre pour que l'entreprise respecte ses engagements pris dans sa politique environnementale. Le Service de l'environnement est d'ailleurs abonné aux meilleures veilles légales existantes et fait partie d'associations professionnelles pour être au fait des dernières modifications législatives en matière d'environnement.

#### Risques des marchés mondiaux

Les répercussions des diverses variables économiques influant sur les marchés économiques mondiaux ont une incidence sur les exportations de la Société. Les volumes exportés sont tributaires des conditions économiques prévalant dans les pays importateurs et, dans certains cas, de barrières tarifaires. La croissance et la rentabilité des exportations de la Société

dépendent étroitement de la vigueur de ces marchés et du respect des traités et des règles du commerce international.

#### Risque de crédit

Dans le cours normal de ses affaires, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. Elle établit la provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit et des tendances historiques des clients. Elle détient des sûretés, le cas échéant, pour certains clients.

Le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés se limite aux gains latents, le cas échéant. La Société est susceptible de subir des pertes si les parties sont en défaut d'exécution des engagements liés à ces instruments. La Société estime que le risque d'inexécution de ces engagements est faible, car elle transige avec des institutions financières hautement cotées.

#### Risque de change

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger et principalement en devises américaine et japonaise. La politique de la Société est de préserver le coût d'achat et le prix de vente de ses activités commerciales en couvrant ses positions au moyen d'instruments financiers dérivés, tel qu'il est mentionné dans les principales conventions comptables des états financiers consolidés.

## NOUVELLES NORMES COMPTABLES

### Instruments financiers et capital

En décembre 2006, l'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié trois nouveaux chapitres relativement aux instruments financiers et au capital, soit les chapitres 1535, 3862 et 3863 qui s'appliqueront aux états financiers annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2007.

La Société appliquera, au cours de son exercice 2007-2008, les nouvelles normes relatives aux instruments financiers et au capital. La Société évalue actuellement l'incidence de ces règles.

#### « Informations à fournir concernant le capital »

Le chapitre 1535 établit les normes relatives à l'information à fournir sur le capital d'une entité et la façon dont il est géré. En vertu de ce chapitre, les entités devront communiquer l'information relative à leurs objectifs, politiques et procédures de gestion du capital, de même que les données quantitatives sur le capital et le fait qu'elles se conforment aux exigences en la matière.

#### « Instruments financiers – Informations à fournir »

Le chapitre 3862 modifie les obligations d'informations à fournir relativement aux instruments financiers et remplace le chapitre 3861 « Informations à fournir et présentation ». La nouvelle norme accorde une importance accrue à l'information à fournir relativement aux risques associés aux instruments financiers ainsi qu'à la façon dont ces risques sont gérés. Les informations requises permettront d'évaluer

l'importance des instruments financiers sur la situation financière et la performance financière. De plus, la norme exige de décrire la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée au cours de l'exercice et à la date de clôture, ainsi que la façon dont elle gère ces risques.

#### « Instruments financiers - Présentation »

Le chapitre 3863 reprend telles quelles les exigences de présentation énoncées au chapitre 3861 « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation ».

#### Stocks

Le Conseil des normes comptables a publié, en juin 2007, le nouveau chapitre 3031 « Stocks ». Les changements ont pour but de fournir des indications plus étoffées sur l'évaluation des stocks et des informations à fournir à leur sujet.

Ce chapitre propose l'évaluation des stocks au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation en indiquant la détermination du coût et sa constatation subséquente à titre de charge, y compris l'affectation des frais généraux et des autres coûts aux stocks. Le chapitre précise que l'affectation des frais généraux de production fixe doit être déterminée en fonction des niveaux de capacité normaux et que les frais généraux non affectés sont constatés à titre de charge. De plus, une identification spécifique des coûts individuels est requise pour les stocks ayant trait à des projets spécifiques.

Le nouveau chapitre 3031 « Stocks » indique les méthodes de détermination du coût à utiliser pour imputer les coûts aux stocks, soit la méthode du

premier entré, premier sorti ou la méthode du coût moyen pondéré. La méthode du dernier entré, premier sorti n'est par conséquent plus acceptable. Le chapitre vient aussi mentionner que les dépréciations antérieures des stocks, pour les ramener à leur valeur nette de réalisation, doivent faire l'objet d'une reprise lorsque la valeur des stocks remonte. La Société évalue actuellement l'incidence de cette règle pour son exercice 2008-2009.

#### Normes internationales

Dans le cadre du plan stratégique d'information financière de l'ICCA, les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues d'adopter les normes internationales de manière comparative le 1<sup>er</sup> janvier 2011. L'ampleur des modifications dépendra en grande partie du nombre et de l'importance des modifications applicables à la Société.

#### CONCLUSION

La Coop fédérée doit rester branchée sur les réalités d'aujourd'hui et agir de telle sorte que les membres et leurs coopératives soient toujours sa priorité. L'agriculture québécoise est en profonde mutation. Dans ce contexte, si nous voulons aider les producteurs membres et leurs coopératives à dégager de meilleurs profits, si nous voulons protéger nos emplois et même en créer de nouveaux, nous devons revoir globalement nos façons de faire et développer une réelle coordination du réseau coop. C'est là le sens du projet Chrysalide lancé cette année.

Par ce projet, le réseau coopératif agricole, fort de sa distinction coopérative et de la compétence de ses

ressources humaines, entend confirmer son leadership et être le partenaire privilégié de la réussite de ses membres.

Le redressement des résultats de La Coop fédérée, qui aura une incidence favorable sur celui de nos coopératives membres, ne devrait pas nous faire oublier que la partie est loin d'être gagnée et que de nombreux défis nous attendent.

L'exercice qui s'amorce constitue un point tournant pour l'avenir du réseau coop. Nous serons tous interpellés par le projet Chrysalide. Notre solidarité et notre volonté de créer un réseau coop plus fort et plus uni seront déterminantes dans ce que l'histoire du mouvement coopératif agricole retiendra de nous.

Cela étant dit, je remercie très chaleureusement mes collègues de la régie interne élargie et les dirigeants du réseau des coopératives affiliées et de notre filiale Olymel pour leur fidélité, leur engagement et leur appui dans l'atteinte de ces résultats.

En outre, il va de soi que je termine ce rapport en remerciant tout particulièrement le président, M. Denis Richard, de même que tous les membres du conseil d'administration, de l'appui et de la grande confiance qu'ils nous ont témoignée tout au long de l'exercice.

Le chef de la direction,



Claude LAFLEUR



*Un réseau distinct par sa vitalité*



Rapport  
l'Olymel

DE GAUCHE À DROITE :

**RÉJEAN NADEAU**

*Président-directeur général d'Olymel*

**CLAUDE LAFLEUR**

*Chef de la direction de La Coop fédérée*

**DENIS RICHARD**

*Président de La Coop fédérée  
et président du conseil d'administration d'Olymel*

**PAUL NOISEUX**

*Chef des finances de La Coop fédérée  
et chef de la direction financière d'Olymel*

Après un exercice particulièrement difficile en 2006, Olymel s.e.c. montre en 2007 un retour à la rentabilité, marqué par une nette amélioration de ses résultats dans les secteurs porc frais et volaille fraîche.

2007

Les ventes de l'exercice 2007 ont totalisé 2,062 milliards de dollars, comparativement à 2,070 milliards de dollars pour l'exercice précédent, soit une diminution de 8 millions de dollars. La réduction des volumes vendus dans le secteur porc frais, attribuable à la diminution des activités d'abattage dans l'Est et à la fermeture du deuxième quart de travail en 2006 de l'usine de Red Deer dans l'Ouest, est presque entièrement compensée par la hausse des volumes du secteur volaille fraîche, les augmentations de prix et les améliorations de la composition des ventes dans tous les secteurs.

Olymel a réalisé près de 30 % de son chiffre d'affaires au Québec et environ 62 % au Canada. Le secteur porcin a représenté à lui seul environ 70 % du total des ventes en 2007 et ses exportations sur les marchés internationaux, au-delà de 50 %. L'entreprise dessert plus d'une soixantaine de pays dont les États-Unis, le Japon, la Corée du Sud et l'Australie, où elle exploite dans chacun de ces pays un bureau des ventes.

### Porc frais

Durant plusieurs années, la faiblesse du dollar canadien a masqué l'inefficience des filières porcines canadienne et québécoise. Des écarts se sont graduellement créés par rapport aux grandes filières intégrées américaines, européennes ou issues des pays émergents. L'appréciation marquée et rapide du huard a fait surgir des problèmes de compétitivité et a créé une crise majeure dans l'industrie, non seulement au Québec, mais à travers tout le pays.

Au cours de l'exercice 2007, la fluctuation de change et le recul des volumes d'abattage ont continué d'influer sur la rentabilité d'Olymel. L'entreprise a poursuivi de façon rigoureuse la réalisation de son plan de redressement. Le contrôle des coûts, les nombreux efforts de rationalisation entrepris avec les fermetures d'usine et la révision des conditions de travail de certains établissements donnent de bons résultats et compensent en bonne partie l'effet défavorable du taux de change. Le raffermissement de la marge viande et ces différentes mesures auront permis une nette amélioration des résultats et cela tant dans l'Est que dans l'Ouest.

Pourtant, ce secteur a continué de montrer des résultats négatifs, toutefois en très nette amélioration par rapport à l'exercice précédent et toujours en progression si l'on considère qu'une partie importante

des mesures de redressement n'ont pas eu leur plein effet au cours de l'exercice 2007. La compétition québécoise a démontré, quant à elle, un certain essoufflement avec la fermeture au cours de l'exercice précédent de deux abattoirs.

Par ailleurs, dans un contexte de crise sans précédent dans l'industrie porcine, le gouvernement du Québec a procédé à la nomination, à la fin de septembre 2007, de M. Guy Coulombe, au poste de « superintendant » pour relancer les discussions entre les acteurs de la Table filière porcine. M. Coulombe a la lourde tâche de susciter des échanges constructifs et de favoriser par le développement d'une vision commune et porteuse d'avenir pour cette industrie sérieusement éprouvée. Les discussions vont bon train et Olymel y participe activement. Les enjeux sont considérables et commandent impérativement de revoir nos modèles de production et nos mécanismes de mise en marché. Tous s'entendent au moins là-dessus. M. Coulombe devrait conclure ses travaux et remettre son rapport d'ici le début du mois de mars 2008, soit quelques semaines après le dépôt du rapport sur la Commission sur l'avenir de l'agriculture et l'agroalimentaire québécois.

Du côté de l'Ouest, l'entreprise a réussi à combler, au cours de l'exercice 2007, la pénurie de personnel et à maximiser sa production à valeur ajoutée, tout en réussissant à mettre en service son nouveau centre de distribution de 12 000 palettes. Combinés, ces trois éléments expliquent grandement la nette amélioration des résultats de Red Deer.

Le défi de Red Deer demeure toutefois de réussir l'exploitation d'un deuxième quart de travail, avec une main-d'œuvre adéquate et un nombre de porcs suffisant. Il s'agit là de la meilleure solution possible pour améliorer la rentabilité de cet établissement, qui est unique au Canada et probablement l'un des plus modernes en Amérique du Nord.

On se rappellera qu'en 2006, les producteurs de porcs albertains ont approché Olymel afin de prendre une participation dans l'usine de Red Deer et de créer un partenariat fondé sur la notion de profit intégré inspiré du modèle Olywest. Les producteurs ont poursuivi tout au long de 2007 leurs démarches auprès du gouvernement albertain afin d'obtenir le financement nécessaire. Les discussions se poursuivent toujours entre Olymel s.e.c., les représentants des producteurs et le gouvernement de l'Alberta, qui démontre de plus en plus d'intérêt pour cette forme de partenariat.

#### **Volaille fraîche**

Après avoir atteint des niveaux record en 2004, en raison de l'épidémie de grippe aviaire en Colombie-Britannique, les prix de vente ont repris leur ascension en 2007. En raison de conditions de marché favorables, les résultats du secteur poulet ont ainsi été en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent.

Quant à eux, les résultats du secteur dindon ont été comparables à ceux de 2006. Les rendements et l'efficacité de ce secteur se sont améliorés avec le transfert des opérations de désossage de l'usine d'Iberville vers celle de Saint-Jean-Baptiste. Pour leur part, les coûts d'approvisionnement du poulet et du dindon ont été influencés par l'augmentation du prix des grains sur le marché.

Bien que la rentabilité du secteur dindon demeure fragile, on peut espérer qu'avec les signes encourageants du marché, les récentes augmentations de la production ne se traduiront pas, comme par le passé, par une augmentation des inventaires et une réduction des marges bénéficiaires.

#### **Porc transformé**

Élément clé de la fusion avec Supraliment s.e.c., le secteur porc transformé n'a pas encore atteint sa pleine vitesse de croisière. Les transferts d'opération qui, à l'origine devaient s'échelonner jusqu'en 2007, se sont entièrement réalisés entre avril et décembre 2005, mais la transition s'est avérée plus ardue que prévu, ce qui a eu une incidence directe sur le volume des ventes.

Il faut toutefois noter que les écarts de volumes ont été partiellement compensés par la compression des frais généraux et par la rationalisation des frais de vente et de marketing, ainsi que par un raffermissement de la contribution marginale. Au cours des prochains mois, le défi de ce secteur consistera à accroître considérablement ses volumes. Les résultats des dernières périodes confirment le potentiel de ce secteur.

Quant au secteur bacon, la progression des ventes de produits précuits fabriqués par Olymel est notable. Cette gamme de produit à valeur ajoutée devrait poursuivre son développement au cours des prochaines années et soutenir la croissance des bénéfices de ce secteur.

### Volaille transformée

Malgré la hausse des volumes vendus en 2007 et la très bonne performance du secteur volaille fraîche, les résultats du secteur volaille transformée accusent une légère perte cette année. La hausse des prix de ventes des produits de volaille fraîche ne s'est pas reflétée immédiatement sur les prix des produits de transformation et cela, compte tenu des contrats en cours avec les clients du service alimentaire, notamment. Ainsi, les ajustements des prix de vente dans le secteur volaille transformée ont surtout eu lieu au cours du deuxième semestre. La marge sur matière première du secteur volaille transformée a donc été réduite pour la première moitié de l'exercice, contribuant de façon importante à la diminution des résultats de ce secteur.

### Ressources humaines

L'exercice financier 2007 a été particulièrement intense en ce qui a trait à la gestion des ressources humaines. Plusieurs enjeux étaient au rendez-vous, dont la nécessité de réduire les coûts de main-d'œuvre dans le secteur porc frais Est et, en même temps, de maintenir un climat de travail sain dans l'ensemble de nos établissements, le besoin d'avoir le nombre d'employés requis et de les conserver à l'emploi dans un contexte de rareté de la main-d'œuvre, et ce, particulièrement en Alberta, la nécessité de travailler au développement de nos ressources humaines par la mise sur pied d'outils touchant le développement des compétences et la mobilisation du personnel et, finalement, le besoin de mettre l'accent sur le déploiement des plans visant la réduction de l'absentéisme et des accidents professionnels.

Par ailleurs, à la suite des importants changements découlant de la restructuration des activités depuis 2005, Olymel a lancé au cours de l'exercice deux chantiers administratifs majeurs qui s'étaleront sur les trois prochains exercices, soit le déploiement d'un ambitieux plan de mobilisation des ressources humaines et un projet d'amélioration du service à la clientèle.

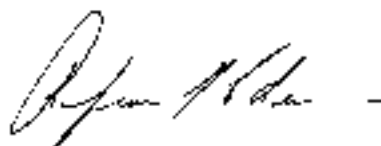
### Conclusion

Bien que les défis de l'industrie demeurent considérables, Olymel est quant à elle en bien meilleure position pour poursuivre l'élaboration de solutions à long terme visant une plus grande stabilité de ses résultats financiers.

En terminant, je désire remercier tous nos employés pour les efforts soutenus et en particulier, mes collaborateurs immédiats pour leur appui sans relâche.

Je désire également exprimer mes remerciements au président du conseil d'administration, M. Denis Richard, ainsi qu'à chacun des administrateurs pour leurs judicieux conseils et la confiance qu'ils m'ont témoignée tout au long d'un exercice marqué par le redressement.

Le président-directeur général,



Réjean NADEAU

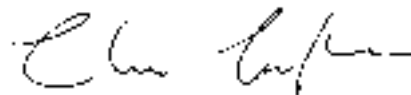
Les états financiers consolidés de La Coop fédérée ainsi que les renseignements financiers contenus dans le rapport annuel pour l'exercice terminé le 27 octobre 2007 sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration. La responsabilité de la direction à cet égard inclut la sélection de méthodes comptables appropriées ainsi que l'exercice d'un jugement éclairé dans l'établissement d'estimations raisonnables et justes, en accord avec les principes comptables généralement reconnus du Canada et les règlements adoptés en vertu de la *Loi sur les coopératives*. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel est concordante avec les états financiers consolidés.

La direction maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs conçus pour offrir une assurance raisonnable quant à l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même que la conduite ordonnée et efficace des affaires de la Société. L'ensemble des systèmes est régulièrement évalué par le service de la vérification interne dont les constatations et les recommandations sont périodiquement présentées à la direction et au comité de vérification.

Le conseil d'administration s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et à l'examen des états financiers consolidés et du rapport annuel, principalement par l'entremise de son comité de vérification composé d'administrateurs externes. Le comité de vérification tient régulièrement des réunions avec les vérificateurs internes et externes et des représentants de la direction afin de discuter des contrôles internes exercés et d'examiner les états financiers consolidés ainsi que d'autres questions de présentation de l'information financière. Le comité de vérification fait rapport et soumet ses recommandations au conseil d'administration.

Les présents états financiers consolidés ont été vérifiés par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables agréés, vérificateurs nommés par les sociétaires, et leur rapport indique l'étendue de leur vérification ainsi que leur opinion sur ces états financiers consolidés.

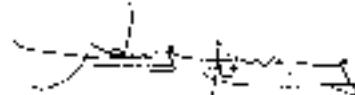
Chef de la direction,



**Claude LAFLEUR**

Montréal, le 4 janvier 2008

Chef des finances,



**Paul NOISEUX, CGA**

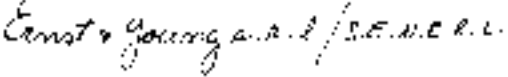
Aux sociétaires de  
**La Coop fédérée**

Nous avons vérifié le bilan consolidé de La Coop fédérée au 27 octobre 2007 et les états consolidés des résultats et de la réserve, des résultats étendus et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 27 octobre 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Montréal, Canada  
le 4 janvier 2008  
*[à l'exception des notes 3, 4 et 12  
datées du 16 janvier 2008]*

  
Ernst & Young s.r.l. / S.E.N.C.R.L.  
Comptables agréés

<i>[en milliers de dollars]</i>	2007	2006
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Débiteurs	250 319 \$	229 795 \$
Stocks	223 710	214 257
Charges payées d'avance	8 857	7 241
Impôts sur l'excédent à recevoir	11	2 607
Actif d'impôts futurs <i>[note 4]</i>	—	433
Instruments financiers dérivés <i>[note 17]</i>	1 163	—
Placements échéant à moins d'un an <i>[note 5]</i>	3 847	1 431
	<b>487 907</b>	<b>455 764</b>
Placements <i>[note 5]</i>	26 606	30 811
Immobilisations corporelles <i>[note 6]</i>	428 953	442 865
Actif au titre des avantages sociaux futurs <i>[note 11]</i>	12 760	10 714
Écarts d'acquisition <i>[note 7]</i>	44 287	45 404
Autres actifs <i>[note 8]</i>	14 435	18 448
	<b>1 014 948 \$</b>	<b>1 004 006 \$</b>
<b>PASSIF ET AVOIR</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Découverts bancaires	27 038 \$	19 965 \$
Emprunts à court terme <i>[note 9]</i>	5 349	3 934
Créditeurs et charges à payer	262 376	247 729
Instruments financiers dérivés <i>[note 17]</i>	297	—
Ristournes à payer <i>[note 3]</i>	1 500	—
Passif d'impôts futurs <i>[note 4]</i>	893	—
Actions privilégiées rachetables à moins d'un an <i>[note 12]</i>	4 030	—
Dette à long terme exigible à moins d'un an <i>[note 10]</i>	142 578	19 415
	<b>444 061</b>	<b>291 043</b>
Dette à long terme <i>[note 10]</i>	85 461	265 985
Passif au titre des avantages sociaux futurs <i>[note 11]</i>	28 029	37 466
Passif d'impôts futurs <i>[note 4]</i>	16 825	13 089
Parts des actionnaires sans contrôle <i>[note 15]</i>	105 495	90 533
Actions privilégiées <i>[note 12]</i>	1 559	4 047
<b>Avoir</b>		
Capital social <i>[note 12]</i>	89 358	80 853
Réserve	243 807	220 990
Cumul des autres éléments du résultat étendu <i>[note 13]</i>	353	—
	<b>1 014 948 \$</b>	<b>1 004 006 \$</b>

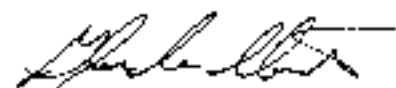
Engagements et éventualités *[note 15]*

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,



Denis RICHARD, administrateur



Ghislain CLOUTIER, administrateur

## État consolidé des résultats et de la réserve

Exercices terminés les 27 octobre 2007 et 28 octobre 2006

<i>[en milliers de dollars]</i>	2007	2006
<b>Produits</b>	<b>3 286 795 \$</b>	3 175 705 \$
<b>Charges [note 2]</b>		
Coût des ventes, frais de vente et frais d'administration	3 219 640	3 175 461
Frais de restructuration [note 20]	—	27 671
Frais financiers	20 604	18 717
	<b>3 240 244</b>	3 221 849
<b>Excédent (perte) d'exploitation</b>	<b>46 551</b>	(46 144)
<b>Autres résultats</b>		
Quote-part des résultats des sociétés satellites	4 564	1 808
Gains (pertes) à la cession d'actifs	4 089	(1 970)
	<b>8 653</b>	(162)
<b>Excédent (perte) avant quote-part des actionnaires sans contrôle, ristournes et impôts sur l'excédent</b>	<b>55 204</b>	(46 306)
Quote-part des actionnaires sans contrôle	14 617	(24 707)
<b>Excédent (perte) avant ristournes et impôts sur l'excédent</b>	<b>40 587</b>	(21 599)
Ristournes [note 3]	10 000	—
Impôts sur l'excédent [note 4]	7 770	(11 408)
<b>Excédent net (perte nette)</b>	<b>22 817</b>	(10 191)
Réserve au début de l'exercice	220 990	231 181
<b>Réserve à la fin de l'exercice</b>	<b>243 807 \$</b>	220 990 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## État consolidé des résultats étendus

Exercices terminés les 27 octobre 2007 et 28 octobre 2006

<i>[en milliers de dollars]</i>	2007	2006
<b>Excédent net (perte nette)</b>	<b>22 817 \$</b>	(10 191) \$
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>		
Variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie		
Gains et pertes latents (net d'impôts de 1 033 \$)	2 196	—
Ajustement afin de reclasser les gains et les pertes dans les résultats (net d'impôts de 867 \$)	(1 843)	—
	353	—
<b>Résultats étendus</b>	<b>23 170 \$</b>	(10 191) \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## État consolidé des flux de trésorerie

Exercices terminés les 27 octobre 2007 et 28 octobre 2006

<i>[en milliers de dollars]</i>	2007	2006
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent net (perte nette)	22 817 \$	(10 191) \$
Éléments hors caisse :		
Amortissements	49 522	53 197
Frais financiers des coûts de transaction	1 111	—
Frais de restructuration	—	23 657
Pertes (gains) à la cession d'actifs	(4 089)	1 970
Impôts futurs	4 896	(8 104)
Passif au titre des avantages sociaux futurs	(11 483)	2 209
Quote-part des actionnaires sans contrôle	14 617	(24 707)
Quote-part des résultats des sociétés satellites	(4 564)	(1 808)
Ristournes en actions ordinaires	8 500	—
	<b>81 327</b>	<b>36 223</b>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation <i>[note 14]</i>	<b>(12 850)</b>	21 930
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>68 477</b>	<b>58 153</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions de placements	(3 986)	(7 974)
Produit de la cession de placements	9 922	7 389
Dividendes reçus de sociétés satellites	366	539
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(35 872)	(64 979)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	4 191	1 754
Acquisitions d'autres actifs	(22)	(338)
Produit de la cession d'autres actifs	3 511	400
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(21 890)</b>	<b>(63 209)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation nette des emprunts à court terme	1 415	(5 577)
Produit de l'émission de la dette à long terme	6 407	15 755
Remboursement de la dette à long terme	(63 029)	(8 387)
Produit de l'émission d'actions privilégiées	1 559	3 970
Rachat d'actions privilégiées	(17)	(3 074)
Produit de l'émission d'actions ordinaires	11	33
Rachat d'actions ordinaires	(6)	(6 776)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(53 660)</b>	<b>(4 056)</b>
<b>Augmentation des découverts bancaires</b>	<b>(7 073)</b>	<b>(9 112)</b>
Découverts bancaires au début de l'exercice	(19 965)	(10 853)
<b>Découverts bancaires à la fin de l'exercice</b>	<b>(27 038) \$</b>	<b>(19 965) \$</b>
<b>Informations supplémentaires</b>		
Intérêts payés	20 676 \$	20 658 \$
Impôts sur l'excédent payés (recouvrés)	111	(3 244)

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

[Tous les montants des tableaux sont exprimés en milliers de dollars.]

### DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

La Coop fédérée (la « Société ») a été constituée par une loi spéciale du Québec. La Société exerce ses activités principalement dans la mise en marché et l'approvisionnement. Le secteur de la mise en marché concentre ses activités dans la transformation et la commercialisation des viandes porcines et avicoles. Le secteur de l'approvisionnement fournit les biens et les services nécessaires à l'exploitation d'entreprises agricoles et distribue et commercialise des produits et services pétroliers.

### PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Société ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada ainsi que des règlements adoptés en vertu de la *Loi sur les coopératives*. La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus nécessite que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. De l'avis de la direction, les états financiers consolidés ont été préparés adéquatement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

### Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de La Coop fédérée, de ses filiales en propriété exclusive et d'Olymel s.e.c. détenue majoritairement. Ils comprennent aussi la quote-part de la Société dans ses coentreprises détenues directement ou par l'entremise de sa filiale Olymel s.e.c., comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

### Découverts bancaires

Les découverts bancaires incluent les fonds d'encaisse et les soldes bancaires disponibles.

### Stocks

Les stocks de matières premières et de fournitures sont évalués au moindre du coût établi selon la méthode de l'épuisement successif et du coût de remplacement. Les stocks de produits en cours et de produits finis sont évalués au moindre de la valeur de réalisation nette ou du coût établi selon les méthodes de l'épuisement successif, du coût moyen ou de l'inventaire au prix de détail, selon les secteurs.

### Placements

Les participations dans des sociétés satellites sont comptabilisées à la valeur de consolidation et les autres placements à long terme sont comptabilisés au coût selon leurs classifications.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire aux taux suivants fixés en fonction de la durée d'utilisation prévue :

Pavage	4 % à 20 %
Bâtiments	3 1/3 % à 10 %
Machinerie et équipement	5 % à 33 1/3 %
Matériel roulant	6 2/3 % à 33 1/3 %
Améliorations locatives	Durée du bail

### Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'acquisition par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur des périodes qui, en général, n'excèdent pas 20 ans. À chaque date du bilan, la Société établit s'il y a eu une baisse de valeur permanente de la tranche non amortie des écarts d'acquisition. Ainsi, la Société évalue la capacité de recouvrer chaque écart d'acquisition en fonction d'une estimation des flux de trésorerie non actualisés sur la période restante de l'amortissement de chaque entreprise à laquelle l'écart d'acquisition se rapporte.

Les écarts d'acquisition de la filiale Olymel s.e.c. sont soumis à un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils pourraient avoir subi une perte de valeur. Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation annuel en deux étapes. Au cours de la première étape, la juste valeur d'une unité d'exploitation est comparée à sa valeur comptable. Si la juste valeur est plus élevée que la valeur comptable, aucune dépréciation n'est réputée exister et il n'est pas nécessaire de procéder à la deuxième étape. Si la juste valeur est moins élevée que la valeur comptable, un deuxième test doit être effectué selon lequel la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition rattaché à l'unité d'exploitation doit être estimée. Cette juste valeur implicite de l'écart d'acquisition correspond à l'excédent de la juste valeur de l'unité d'exploitation sur la juste valeur des actifs nets identifiables de l'unité d'exploitation. Toute dépréciation de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est imputée aux résultats consolidés de l'exercice au cours duquel la baisse de valeur s'est produite.

**PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [SUITE]****Autres actifs****Marques de commerce**

Les marques de commerce sont comptabilisées au coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode linéaire sur une période de 15 ans.

**Listes de clients**

Les listes de clients sont comptabilisées au coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode linéaire sur une période de sept ans.

**Droits**

Les droits sont composés de droits de production et de droits d'exclusivité d'approvisionnement. Ces droits sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur une période de 10 ans pour les droits de production et sur une période de 20 ans pour les droits d'exclusivité d'approvisionnement.

**Frais reportés**

Les frais reportés comprennent les frais reliés à un contrat d'approvisionnement à un client. Ces frais reportés sont amortis selon la méthode linéaire sur une période de six ans.

**Dépréciation d'actifs à long terme**

Les actifs à long terme détenus aux fins d'utilisation sont passés en revue pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif avec les flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus à l'utilisation ainsi qu'avec sa valeur résiduelle. Si la Société considère que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur la juste valeur. Une perte de valeur qui est constatée est présentée à l'état consolidé des résultats et la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa juste valeur.

**Recherche et développement**

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés à titre de charges dans l'état consolidé des résultats dans l'exercice où elles ont été engagées.

**Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles**

Les justes valeurs des obligations estimatives liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles sont enregistrées en tant qu'éléments de passif au moment où les obligations sont contractées par suite d'une obligation juridique liée à une mise hors service d'un actif à long terme. Le coût associé est capitalisé comme faisant partie du coût de l'immobilisation corporelle correspondante. Au fil du temps, les éléments de passif font l'objet d'une désactualisation pour tenir compte de la variation de leur valeur actualisée et les coûts capitalisés initiaux sont amortis sur la durée de vie utile des immobilisations correspondantes. La charge de désactualisation associée est comptabilisée dans le coût des ventes, frais de vente et frais d'administration tandis que l'amortissement est inclus dans la charge pour l'amortissement des immobilisations corporelles.

**Constatation des produits**

Les produits sont constatés lors de la livraison des marchandises et lorsque la perception des revenus est raisonnablement assurée.

**Conversion des devises**

Les opérations conclues en devises sont converties en dollars canadiens, selon la méthode temporelle. En vertu de cette méthode, les éléments monétaires du bilan consolidé sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et les pertes résultant de la conversion sont compris dans les résultats consolidés.

**Avantages sociaux futurs**

La Société offre des régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées qui procurent à la plupart de ses salariés le paiement des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite. Les régimes de retraite à prestations déterminées sont fondés soit sur le salaire de carrière ou sur le salaire final moyen. Certaines prestations de retraite sont indexées en fonction des conditions économiques.

Les avantages complémentaires de retraite offerts par la Société à ses retraités comprennent des prestations pour des soins de santé et de l'assurance-vie.

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses

## PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [SUITE]

### Avantages sociaux futurs [suite]

à long terme les plus probables de la direction concernant la croissance de la rémunération, l'âge de départ à la retraite ou la cessation d'emploi des salariés et la croissance des coûts prévus des soins de santé.

Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur. Les obligations au titre des régimes sont actualisées d'après les taux d'intérêt courants du marché.

Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

Les gains actuariels ou les pertes actuarielles résultent de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. L'excédent des gains et pertes actuariels nets sur 10 % du montant le plus élevé entre les obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes est porté aux résultats consolidés sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs pour les quatre régimes de retraite varie entre neuf ans et treize ans et celle relative au programme de retraite anticipée varie entre deux ans et huit ans. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime d'avantages complémentaires de retraite est de 16 ans.

### Ristournes

Le montant et le mode de paiement des ristournes sont déterminés par le conseil d'administration après la fin de l'exercice. Le calcul des ristournes est établi en fonction des volumes d'achat des membres. Les ristournes sont comptabilisées au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. Dans le cas des ristournes en actions, les actions sont considérées comme étant émises à la fin de l'exercice qui précède la résolution du conseil d'administration.

### Instruments financiers

Les instruments financiers sont classés dans l'une des quatre catégories suivantes pour les actifs, soit : détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance et prêts et créances. Pour les passifs, ils sont classés dans l'une des deux catégories suivantes, soit : détenus à des fins de transaction ou autres passifs financiers. Les instruments

financiers sont évalués initialement à la juste valeur et les évaluations subséquentes dépendent de leur classification.

### Coûts de transaction

Les coûts de transaction se rapportant à la dette à long terme sont capitalisés et présentés en réduction de la valeur comptable de ce passif financier. Les coûts de transaction sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### Instruments financiers dérivés

Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de change et les risques liés aux prix de certaines denrées. Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats de change, des swaps de devises et des contrats à terme sur le prix de denrées. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Les instruments dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont constatés à la juste valeur dans le bilan consolidé, et toute variation subséquent de la juste valeur est constatée dans l'état consolidé des résultats.

Lorsque la Société documente ses relations de couverture de flux de trésorerie ainsi que ses objectifs et sa stratégie de gestion de risque et démontre qu'elles sont suffisamment efficaces au moment de la mise en place de la couverture et tout au long de la période de couverture, la comptabilité de couverture est utilisée. Les instruments financiers dérivés qui sont admissibles à la comptabilité de couverture sont constatés à la juste valeur dans le bilan consolidé. Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la tranche des gains ou pertes sur l'élément de couverture qui est considéré comme une couverture efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu, tandis que la tranche inefficace est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats. Les montants constatés dans les autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans l'état consolidé des résultats lorsque l'élément couvert influe sur les résultats. La tranche des gains et des pertes sur l'élément de couverture, ainsi reclassée, est comptabilisée à titre de rajustement des revenus ou des dépenses de l'élément couvert connexe. Les gains et les pertes sur ces contrats réalisés figurent dans le poste « coût des ventes, frais de vente et frais d'administration ».

Une relation de couverture est rompue si la couverture cesse d'être efficace, et le gain ou la perte non réalisé sur l'instrument financier dérivé connexe est imputé aux résultats consolidés de même que les variations ultérieures de la juste valeur de l'instrument financier dérivé.

### Contrats de change et des swaps de devises

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger principalement en devises américaine et japonaise. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change et des swaps de devises. Les gains et les pertes découlant des contrats de change et swaps de devises utilisés à des fins de couverture de flux de trésorerie d'opérations futures sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu et reclassés dans l'état des résultats au moment de la réalisation de ces opérations. La durée maximale sur laquelle la Société couvre son exposition aux variations des flux de trésorerie futurs est d'un an.

### Contrats à terme sur le prix de denrées

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats de grains afin de couvrir certains risques futurs identifiables liés au prix de ces denrées. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour les contrats à terme sur le prix de denrées. Par conséquent, les gains et les pertes sur ces contrats, matérialisés ou non, figurent dans le poste « coût des ventes, frais de vente et frais d'administration ».

### Obligations environnementales

Les charges environnementales relatives aux opérations courantes sont comptabilisées comme charges ou capitalisées selon leur nature. Les charges courantes causées par des événements passés et qui ne contribuent pas à générer des revenus futurs sont inscrites aux résultats consolidés de l'exercice courant. Des passifs sont inscrits lorsque les charges sont probables et peuvent être raisonnablement estimées.

### Impôts sur l'excédent

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser ses impôts sur l'excédent. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales futures des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés à l'aide des taux d'imposition pratiquement en vigueur qui seront appliqués au cours de l'exercice où les écarts devraient se résorber. Une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des actifs d'impôts futurs lorsqu'il est plus probable qu'improbable que ces actifs ne seront pas réalisés.

### Exercice

La Société termine son exercice financier le dernier samedi d'octobre. Les exercices terminés le 27 octobre 2007 et le 28 octobre 2006 comprennent 52 semaines.

## 1) MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

### Instruments financiers

Le 29 octobre 2006, la Société a adopté les nouvelles normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») décrites au chapitre 3855 « Instruments financiers - comptabilisation et évaluation », au chapitre 3865 « Couvertures » et au chapitre 1530 « Résultat étendu ». Ces nouveaux chapitres définissent des normes quant à la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers, établissent des normes relativement à la comptabilité de couverture et introduisent une nouvelle mesure des résultats atteints, soit le résultat étendu, qui correspond aux variations de l'avoir ou de l'actif net d'une société au cours d'une période, découlant d'opérations sans rapport avec les propriétaires.

#### Actifs et passifs financiers

Le chapitre 3855 « Instruments financiers - comptabilisation et évaluation » établit les normes de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers, soit les actifs et les passifs financiers ainsi que les dérivés. Cette nouvelle norme définit la comptabilisation des instruments financiers selon leur classification. Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et les variations entre les évaluations subséquentes sont enregistrées à l'excédent net ou au résultat étendu selon la classification des instruments financiers.

L'application de ces normes a nécessité la classification de l'ensemble des actifs et des passifs financiers de la Société ainsi que des dérivés, soit les instruments financiers. La comptabilisation des instruments financiers a été établie en fonction de leur classification. La Société a effectué le classement suivant :

Les débiteurs sont classés dans les « prêts et créances ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les découverts bancaires, les emprunts à court terme, les créditeurs et charges à payer, les ristournes à payer ont été classés à titre d'« autres passifs financiers ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les investissements dans les coopératives présentés dans les placements sont classés comme « disponible à la vente » et sont évalués au coût car ils ne comportent pas de cours du marché dans un marché actif. Les investissements dans des sociétés satellites comptabilisés selon la méthode de

consolidation proportionnelle sont exclus de ces nouvelles normes. Les prêts hypothécaires et billets à recevoir sont classés dans les « prêts et créances ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actions privilégiées et la dette à long terme sont classées dans les « autres passifs financiers ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la société, cette évaluation correspond généralement au coût soit en raison de l'utilisation d'un taux flottant pour certains emprunts ou parce que la direction estime que la juste valeur des emprunts comportant un taux fixe ne diffère pas beaucoup de leur valeur comptable, compte tenu de l'échéance prochaine de certains et des taux qui pourraient actuellement être obtenus par la Société pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires.

Les instruments financiers dérivés que la Société a choisi de désigner comme éléments de couverture de trésorerie font partie de la catégorie « actifs et passifs financiers disponibles à la vente ». Ils sont évalués à la juste valeur, soit le montant approximatif qui peut être obtenu en règlement de ces instruments aux taux pratiqués sur le marché et les gains et pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés aux autres éléments du résultat étendu.

Les instruments financiers dérivés qui ne représentent pas des éléments de couverture font partie de la catégorie « actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction ». Ils sont évalués à la juste valeur, soit le montant approximatif qui peut être obtenu en règlement de ces instruments aux taux pratiqués sur le marché.

En plus de la comptabilisation de tous les instruments financiers dérivés autonomes à la juste valeur, le chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA* exige que les dérivés intégrés, qui sont des composantes d'instruments financiers ou d'autres arrangements contractuels dont les caractéristiques sont similaires à celles des dérivés, soient comptabilisés de façon distincte des instruments financiers ou arrangements contractuels auxquels ils sont intégrés lorsque certaines conditions sont réunies. Le chapitre 3855 permet à une entité présentant des états financiers de ne tenir compte que des instruments financiers et des arrangements contractuels qui ont été émis, acquis ou substantiellement modifiés par l'entité à partir d'une « date de transition » quant à l'exigence de comptabilisation distincte des dérivés intégrés. La Société a choisi le 3 novembre 2002 comme date de transition à l'égard

des dérivés intégrés. Cette nouvelle exigence n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Les produits et les charges d'intérêt des actifs et des passifs financiers sont comptabilisés dans le poste « frais financiers » à l'état consolidé des résultats. Les gains et les pertes afférents aux actifs et aux passifs financiers sont comptabilisés au poste « coût des ventes, frais de vente et frais d'administration ». Lorsqu'ils sont afférents à la disposition, les gains et les pertes sont comptabilisés au poste « gains (pertes) à la cession d'actifs ».

L'application rétroactive de ces nouvelles normes sans retraitement des chiffres comparatifs n'a entraîné aucun redressement du solde de la réserve et du cumul des autres éléments des résultats étendus.

#### Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Le chapitre 3865 « Couvertures » dont l'application est facultative, précise la manière d'appliquer la comptabilité de couverture. La Société utilise des contrats de change à terme pour se protéger du risque de fluctuations provenant des taux de change. Tous ces instruments financiers dérivés sont désignés comme des couvertures de flux de trésorerie, comptabilisés à la juste valeur et admissibles à la comptabilité de couverture. La Société n'utilise aucun instrument financier dérivé à des fins spéculatives. La juste valeur utilisée pour évaluer les instruments financiers dérivés s'appuie sur des prix obtenus auprès d'institutions financières de première catégorie.

Pour les couvertures de flux de trésorerie, la variation de la juste valeur de l'instrument financier dérivé est comptabilisée dans les « autres éléments du résultat étendu » pour la partie efficace. Toute inefficacité est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats. Les gains et pertes comptabilisés dans les « autres éléments du résultat étendu » sont reclassés aux résultats pour l'exercice ou les exercices au cours desquels l'élément couvert sous-jacent a une incidence sur l'excédent net.

## 2) CHARGES

Les charges comprennent les éléments suivants :

	2007	2006
Amortissement des immobilisations corporelles	46 221 \$	47 952 \$
Amortissement des écarts d'acquisition	1 117	1 076
Amortissement des marques de commerce	333	333
Amortissement des listes de clients	431	439
Amortissement des droits	1 053	1 052
Amortissement des frais reportés	367	2 345
Recherche et développement	10 227	9 101
Intérêts sur les emprunts à court terme	472	464
Intérêts sur la dette à long terme	21 045	19 479
Intérêts sur les actions privilégiées	478	458
Intérêts créditeurs	(1 391)	(1 684)

Les produits et les charges d'intérêt calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont respectivement de 1 170 000 \$ et de 21 995 000 \$ pour les actifs et passifs financiers utilisant cette méthode d'évaluation.

## 3) RISTOURNES

Conformément aux dispositions de la loi régissant la Société, les administrateurs, au cours de leur réunion du 16 janvier 2008, ont déclaré, à même l'excédent de l'exercice, des ristournes de 10 000 000 \$. Ils ont résolu que les ristournes seront payées dans les proportions suivantes :

	2007	2006
Au comptant	1 500 \$	— \$
Actions ordinaires de classe B-1	2 830	—
Actions ordinaires de classe D-1	5 670	—
	<b>10 000 \$</b>	<b>— \$</b>

Les présents états financiers consolidés tiennent compte de cette résolution.

**4) IMPÔTS SUR L'EXCÉDENT**

Les principales composantes des impôts sur l'excédent se présentent comme suit :

	2007	2006
Exigibles (recouvrés)	3 126 \$	(2 105) \$
Futurs	4 896	(7 853)
Récupération d'impôt – report de pertes rétrospectif	(252)	(1 450)
<b>Impôts sur l'excédent</b>	<b>7 770 \$</b>	<b>(11 408) \$</b>

Le rapprochement entre la charge d'impôts et le montant obtenu, en multipliant l'excédent (perte) après ristournes par les taux d'imposition prévus par la loi, se résume comme suit :

	2007	2006
Excédent (perte) avant ristournes et impôts sur l'excédent	40 587 \$	(21 599) \$
Ristournes	10 000	—
Excédent (perte) aux fins du calcul de la charge d'impôts	30 587 \$	(21 599) \$
Impôts aux taux combinés fédéral et provincial de 32,41 % [32,30 % en 2006]	9 913 \$	(6 977) \$
Diminution des impôts futurs due à une variation de taux	(1 371)	(2 050)
Incidence des charges non déductibles fiscalement	953	941
Autres éléments	(1 725)	(3 322)
<b>Impôts sur l'excédent</b>	<b>7 770 \$</b>	<b>(11 408) \$</b>

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs s'établissent comme suit :

	2007	2006
Provisions et réserves non déductibles fiscalement	(2 213) \$	(2 743) \$
Stocks	2 753	2 333
Autres éléments nets	353	(23)
<b>Passif (actif) d'impôts futurs à court terme</b>	<b>893 \$</b>	<b>(433) \$</b>

	2007	2006
Excédent de la valeur comptable sur la valeur fiscale :		
Immobilisations corporelles	20 268 \$	19 089 \$
Placements	1 345	1 160
Autres actifs	197	—
Avantages sociaux futurs	(3 513)	(5 678)
Excédent de la valeur fiscale sur la valeur comptable :		
Autres actifs	—	(313)
Ristournes à reporter ultérieurement	(1 472)	(1 169)
<b>Passif d'impôts futurs à long terme</b>	<b>16 825 \$</b>	<b>13 089 \$</b>

Le 13 décembre 2007, un projet de loi fédéral a été adopté en troisième lecture. Si la réduction du taux d'impôt incluse dans ce projet de loi avait été effective, le passif d'impôt futur ainsi que la dépense afférente auraient été inférieures de 1 485 000 \$.

## 5) PLACEMENTS

	2007	2006
<b>Placements dans des sociétés satellites</b>	<b>20 938 \$</b>	16 607 \$
<b>Placements dans des coopératives</b>		
Parts privilégiées d'Agropur coopérative	3 036	8 186
Actions et autres titres de coopératives d'approvisionnement	783	839
Actions et autres titres de coopératives affiliées	903	1 185
	<b>4 722</b>	10 210
<b>Prêts hypothécaires et billets à recevoir</b>	<b>4 793</b>	5 425
	<b>30 453</b>	32 242
<b>Placements échéant à moins d'un an</b>	<b>3 847</b>	1 431
	<b>26 606 \$</b>	30 811 \$

## 6) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2007	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	15 539 \$	— \$	15 539 \$
Pavage	9 849	6 448	3 401
Bâtiments	300 636	118 814	181 822
Machinerie et équipement	563 858	345 094	218 764
Matériel roulant	23 324	16 896	6 428
Améliorations locatives	7 382	4 383	2 999
	<b>920 588 \$</b>	<b>491 635 \$</b>	<b>428 953 \$</b>

2006	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	15 813 \$	— \$	15 813 \$
Pavage	9 751	6 243	3 508
Bâtiments	296 222	111 375	184 847
Machinerie et équipement	542 583	313 809	228 774
Matériel roulant	23 412	16 395	7 017
Améliorations locatives	6 895	3 989	2 906
	<b>894 676 \$</b>	<b>451 811 \$</b>	<b>442 865 \$</b>

**7) ÉCARTS D'ACQUISITION**

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
<b>2007</b>	<b>58 996 \$</b>	<b>14 709 \$</b>	<b>44 287 \$</b>
<b>2006</b>	<b>58 996 \$</b>	<b>13 592 \$</b>	<b>45 404 \$</b>

**8) AUTRES ACTIFS**

Les autres actifs se détaillent comme suit :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
<b>2007</b>			
Marques de commerce	4 935 \$	1 128 \$	3 807 \$
Listes de clients	3 224	1 813	1 411
Droits	14 350	6 487	7 863
Frais reportés	2 200	846	1 354
	<b>24 709 \$</b>	<b>10 274 \$</b>	<b>14 435 \$</b>
<b>2006</b>			
Marques de commerce	4 935 \$	795 \$	4 140 \$
Listes de clients	3 206	1 386	1 820
Droits	14 350	5 434	8 916
Frais reportés	9 055	5 483	3 572
	<b>31 546 \$</b>	<b>13 098 \$</b>	<b>18 448 \$</b>

Les coûts de transaction se rapportant à la dette à long terme sont présentés en réduction de la valeur comptable de ce passif financier. Les coûts de transaction étaient considérés à titre de frais reportés au 28 octobre 2006.

**9) EMPRUNTS À COURT TERME**

Le montant d'emprunts à court terme provient d'une facilité de crédit à demande d'une filiale.

Pour la filiale, la facilité de crédit, par voie de découverts, de lettres de crédit et de lettres de garantie, totalise 12 000 000 \$ en 2007 et 2006 et porte intérêt au taux préférentiel, soit 6,25 % au 27 octobre 2007 [6 % au 28 octobre 2006].

## 10) DETTE À LONG TERME

	2007	2006
Facilité de crédit <sup>1</sup> utilisée par voie d'emprunts sur marge au taux préférentiel et par voie d'acceptations bancaires à des taux variant de 5,99 % à 6,25 % [6,00 % à 6,83 % en 2006], renouvelable en juin 2008	136 107 \$	192 724 \$
Crédit à terme, à taux fixe de 6,285 %, remboursable en un versement annuel en capital de 3 600 000 \$, un de 4 800 000 \$ et trois versements de 7 200 000 \$, à compter d'août 2011 jusqu'en août 2015	30 000	30 000
Débeture non garantie, à taux fixe de 6,72 %, remboursable en un versement annuel en capital de 5 000 000 \$, un de 6 000 000 \$ et deux versements de 7 000 000 \$, à compter d'août 2012 jusqu'en août 2015	25 000	25 000
Billet à terme, à taux fixe de 7,75 %, remboursable par versements mensuels de 263 621 \$, capital et intérêts, échéant le 20 décembre 2017	22 323	23 697
Quote-part des emprunts hypothécaires d'une coentreprise immobilière, garantie par des hypothèques mobilières et immobilières, au taux fixe de 5,51 % et de 5,61 % [6,90 % en 2006], remboursable par versements mensuels en capital de 18 591 \$ et de 37 430 \$, échéant le 31 octobre 2011	6 929	7 304
Quote-part des effets à payer d'une coentreprise, garantie par des hypothèques mobilières et immobilières, à des taux variant de 6,17 % à 6,25 % [6,00 % à 8,30 % en 2006], échéant entre octobre 2009 et février 2015 [octobre 2007 et février 2015 en 2006]	1 870	2 223
Emprunts hypothécaires et autres dettes, à des taux variant de 4,20 % à 9,00 % [4,20% à 9,00% en 2006] échéant entre novembre 2007 et février 2018 [entre novembre 2006 et décembre 2015 en 2006]	6 557	4 452
	<b>228 786</b>	285 400
Coûts de transaction	<b>(747)</b>	—
	<b>228 039</b>	285 400
<b>Dettes à long terme exigibles à moins d'un an</b>	<b>142 578</b>	19 415
	<b>85 461 \$</b>	265 985 \$

1. La Société dispose d'une facilité de crédit globale de 350 000 000 \$, soit 100 000 000 \$ de crédit à terme et 250 000 000 \$ de crédit rotatif. La Société peut utiliser ces crédits selon les formes suivantes : emprunts sur marge en dollars canadiens ou américains, acceptations bancaires, avances LIBOR et des lettres de garantie pour le crédit rotatif. Le taux d'intérêt est déterminé à partir d'une grille de taux qui varie en fonction d'un ratio financier calculé trimestriellement sur une base consolidée. Le crédit à terme est remboursable à compter de juillet 2006 par des versements trimestriels de 2 500 000 \$, de 3 750 000 \$ pour les trimestres de l'exercice 2007 et de 5 000 000 \$ pour les deux premiers trimestres de l'exercice 2008.

La facilité de crédit, le crédit à terme et le billet à terme, totalisant 188 430 000 \$ au 27 octobre 2007 [246 421 000 \$ au 28 octobre 2006] sont grevés par des hypothèques de premier rang sur la majorité des actifs corporels et incorporels actuels et futurs de la filiale Olymel s.e.c. et de ses filiales.

La dette à long terme de la Société est sujette au respect de certains ratios financiers calculés sur la base des états financiers consolidés de la Société. En date du 27 octobre 2007, la Société respecte les ratios financiers. Au 28 octobre 2006, la Société était en défaut relativement au respect d'un ratio financier pour le billet à terme. Le 23 novembre 2006, l'institution financière a accordé une tolérance de défaut à la Société face à ce manquement.

Les remboursements de capital exigibles au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit : 2008 – 142 578 000 \$; 2009 – 3 095 000 \$; 2010 – 2 612 000 \$; 2011 – 11 821 000 \$; 2012 – 12 135 000 \$.

**11) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, qui est constitué des cotisations de la Société à ses régimes de retraite capitalisés, des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés et des cotisations à ses régimes à cotisations déterminées, s'est chiffré à 14 312 000 \$ en 2007 [14 450 000 \$ en 2006].

La Société évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes à la fin de chaque exercice. L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2006 pour l'un des régimes de la filiale Olymel s.e.c. et en date du 31 décembre 2004 pour les autres régimes. L'évaluation actuarielle pour les avantages complémentaires de retraite a été effectuée en date du 29 octobre 2005. La prochaine évaluation actuarielle doit être effectuée en date du 31 décembre 2007 pour les régimes de retraite et en date du 25 octobre 2008 pour les avantages complémentaires.

Le coût total de la Société au titre de ses régimes de retraite à cotisations déterminées s'est établi à 7 472 000 \$ en 2007 [7 422 000 \$ en 2006].

Les informations relatives aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires se présentent comme suit :

2007	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
<b>Obligations au titre des prestations constituées</b>			
Solde au début de l'exercice	134 589 \$	26 757 \$	161 346 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	5 493	1 581	7 074
Intérêts débiteurs	7 346	1 547	8 893
Prestations versées	(7 224)	(411)	(7 635)
Gains actuariels	(6 573)	(664)	(7 237)
Compression des régimes	(4 280)	(11 979)	(16 259)
Coût des services passés pour l'exercice	450	(144)	306
Solde à la fin de l'exercice	129 801	16 687	146 488
<b>Actifs des régimes</b>			
Juste valeur au début de l'exercice	114 184	—	114 184
Rendement réel des actifs des régimes	10 930	—	10 930
Cotisations de l'employeur	6 430	411	6 841
Cotisations des salariés	537	—	537
Prestations versées	(7 146)	(411)	(7 557)
Juste valeur à la fin de l'exercice	124 935	—	124 935
<b>Situation de capitalisation – déficit</b>			
Perte actuarielle nette non amortie	1 686	1 427	3 113
Coût non amorti des services passés	3 458	(287)	3 171
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>	<b>278 \$</b>	<b>(15 547) \$</b>	<b>(15 269) \$</b>

L'actif (le passif) au titre des avantages sociaux futurs est présenté comme suit au bilan consolidé de la Société :

	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Actif au titre des avantages sociaux futurs	12 760 \$	— \$	12 760 \$
Passif au titre des avantages sociaux futurs	(12 482)	(15 547)	(28 029)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs	278 \$	(15 547) \$	(15 269) \$

**11) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS [SUITE]**

2006	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
<b>Obligations au titre des prestations constituées</b>			
Solde au début de l'exercice	128 774 \$	25 950 \$	154 724 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	5 119	1 641	6 760
Intérêts débiteurs	7 034	1 506	8 540
Prestations versées	(6 356)	(405)	(6 761)
Pertes (gains) actuarielles	18	(1 935)	(1 917)
Solde à la fin de l'exercice	134 589	26 757	161 346
<b>Actifs des régimes</b>			
Juste valeur au début de l'exercice	102 645	—	102 645
Rendement réel des actifs des régimes	10 674	—	10 674
Cotisations de l'employeur	6 623	405	7 028
Cotisations des salariés	525	—	525
Prestations versées	(6 283)	(405)	(6 688)
Juste valeur à la fin de l'exercice	114 184	—	114 184
<b>Situation de capitalisation – déficit</b>			
Perte actuarielle nette non amortie	(20 405)	(26 757)	(47 162)
Coût non amorti des services passés	12 375	4 982	17 357
	5 141	(2 088)	3 053
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>	<b>(2 889) \$</b>	<b>(23 863) \$</b>	<b>(26 752) \$</b>

L'actif (le passif) au titre des avantages sociaux futurs est présenté comme suit au bilan consolidé de la Société :

	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Actif au titre des avantages sociaux futurs	10 714 \$	— \$	10 714 \$
Passif au titre des avantages sociaux futurs	(13 603)	(23 863)	(37 466)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs	(2 889) \$	(23 863) \$	(26 752) \$

La composition des actifs des régimes est la suivante :

	2007	2006
Titres de capitaux propres	65 %	66 %
Titres de créance	35	34
	100 %	100 %

Les régimes d'avantages complémentaires de retraite ne sont pas capitalisés. Les obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes de retraite à prestations déterminées, dont les obligations au titre des prestations constituées dépassent les actifs des régimes, s'élèvent respectivement à 69 371 000 \$ et à 53 939 000 \$ [71 814 000 \$ et 45 485 000 \$ en 2006].

**11) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS [SUITE]**

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la Société pour évaluer ses obligations au titre des avantages sociaux futurs et les actifs des régimes sont les suivantes au 27 octobre 2007 et au 28 octobre 2006 :

	Régimes de retraite		Avantages complémentaires	
	2007	2006	2007	2006
Taux d'actualisation	5,75 %	5,50 %	5,75 %	5,50 %
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes	6,50 %	6,50 %	S.O.	S.O.
Taux de croissance de la rémunération	4,00 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %

Aux fins de l'évaluation, le taux de croissance annuel hypothétique du coût des médicaments a été fixé à 14 % pour la première année, soit en 2005, diminuant de 0,5 % par année pendant dix ans, pour s'établir à 8,5 % par la suite, à compter de 2016. Le taux de croissance du coût des médicaments au 27 octobre 2007 est de 13 % [13,5 % en 2006]. De même, le taux de croissance des autres frais de santé a été fixé à 7 % pour la première année, soit en 2005, diminuant de 0,5 % par année pendant six ans, pour s'établir à 3,5 % par la suite, à compter de 2012. Le taux de croissance des autres frais de santé est de 6 % au 27 octobre 2007 [6,5 % en 2006].

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé ont une incidence importante sur les montants présentés pour les régimes d'assurance maladie. Une augmentation et une diminution d'un point de pourcentage des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé se répercuteraient ainsi :

	Augmentation		Diminution	
	2007	2006	2007	2006
Total du coût des prestations au titre des services rendus et des intérêts débiteurs	197 \$	676 \$	(153) \$	(496) \$
Obligations au titre des prestations constituées	1 261	4 087	(991)	(3 106)

Le coût net au titre des avantages sociaux futurs imputé aux résultats consolidés de l'exercice se détaille comme suit :

2007	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	4 956 \$	1 581 \$	6 537 \$
Intérêts débiteurs	7 346	1 547	8 893
Rendement réel des actifs des régimes	(10 930)	—	(10 930)
Gains actuariels de l'exercice	(6 573)	(664)	(7 237)
Gains sur compression	(2 597)	(10 953)	(13 550)
Coût des services passés pour l'exercice	450	(144)	306
Composantes du coût des avantages sociaux futurs avant ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme de ce coût	(7 348)	(8 633)	(15 981)
Ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs :			
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs des régimes pour l'exercice	3 514	—	3 514
Écart entre le montant de la perte actuarielle constatée pour l'exercice et le montant réel de la perte actuarielle sur l'obligation au titre des prestations constituées pour l'exercice	6 846	809	7 655
Écart entre l'amortissement du coût des services passés pour l'exercice et les modifications effectives des régimes pour l'exercice	329	(81)	248
	10 689	728	11 417
<b>Coût constaté au titre des avantages sociaux futurs</b>	<b>3 341 \$</b>	<b>(7 905) \$</b>	<b>(4 564) \$</b>

## 11) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS [SUITE]

2006	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	4 594 \$	1 641 \$	6 235 \$
Intérêts débiteurs	7 034	1 506	8 540
Rendement réel des actifs des régimes	(10 674)	—	(10 674)
Pertes (gains) actuarielles de l'exercice	18	(1 935)	(1 917)
Composantes du coût des avantages sociaux futurs avant ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme de ce coût	972	1 212	2 184
Ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs :			
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs des régimes pour l'exercice	3 974	—	3 974
Écart entre le montant de la perte actuarielle constatée pour l'exercice et le montant réel de la perte actuarielle sur l'obligation au titre des prestations constituées pour l'exercice	336	2 225	2 561
Écart entre l'amortissement du coût des services passés pour l'exercice et les modifications effectives des régimes pour l'exercice	816	(225)	591
	5 126	2 000	7 126
<b>Coût constaté au titre des avantages sociaux futurs</b>	<b>6 098 \$</b>	<b>3 212 \$</b>	<b>9 310 \$</b>

## 12) CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Société est variable et illimité quant au nombre d'actions qui peuvent être émises, et les privilèges, restrictions et conditions y afférents sont déterminés par le conseil d'administration. Le capital social se compose de ce qui suit :

### Actions privilégiées

Actions privilégiées, d'une valeur nominale de 10 \$, émises en vertu du Régime d'investissement coopératif à des sociétaires et employés de la Société, portant intérêt à un taux fixé par le conseil d'administration. Elles sont rachetables à leur valeur nominale, sur décision du conseil d'administration. Pour la série émise en 2002, elle est rachetable au gré de la Société, à compter de la troisième année suivant celle de l'émission ou du détenteur, sous réserve de certaines conditions. Pour les séries 2004 et 2005, elles ne sont rachetables que par la Société à compter de la cinquième année suivant celle de l'émission. Pour les séries émises après le 23 mars 2006, elles sont rachetables au gré de la société, à compter de la cinquième année suivant celle de l'émission, ou du détenteur, sous réserve de certaines conditions.

### Actions ordinaires

Actions ordinaires de classe A, d'une valeur nominale de 25 \$. Leur détention est une condition préalable à la qualification de sociétaire et au droit de vote. Elles sont rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe B, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe B s'il y a des actions en circulation autres que des actions ordinaires de classe B-1, D-1 ou des actions ordinaires de classe A. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe B-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe B-1 s'il y a des actions ordinaires en circulation de classe B, D et D-1. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe D, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe D-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe D-1 s'il y a des actions ordinaires en circulation de classe B et D. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES, d'une valeur nominale de 25 \$, ne comportant pas de droit de vote, rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

**12) CAPITAL SOCIAL [SUITE]**

À la fin de l'exercice, les actions émises et payées étaient réparties comme suit :

	Nombre		Montant	
	2007	2006	2007	2006
<b>ACTIONS PRIVILÉGIÉES</b>				
Régime d'investissement coopératif, d'une valeur nominale de 10 \$ :				
Série 2002, rachetables à compter de 2008, 4,5 % [4 % en 2006]	402 973	404 729	4 030 \$	4 047 \$
Série 2004, rachetables à compter de 2010, 4,5 %	350 140	350 140	3 501	3 501
Série 2005, rachetables à compter de 2011, 4 %	396 969	396 969	3 970	3 970
Série 2006, rachetables à compter de 2012, 4,75 %	155 853	—	1 559	—
	<b>1 305 935</b>	1 151 838	<b>13 060</b>	11 518
Actions privilégiés rachetables à moins d'un an	<b>(402 973)</b>	—	<b>(4 030)</b>	—
	<b>902 962</b>	1 151 838	<b>9 030 \$</b>	11 518 \$
<b>ACTIONS ORDINAIRES</b>				
Classe A	31 931	31 719	798 \$	793 \$
Classe B	40 807 865	40 807 865	40 807	40 807
Classe B-1	5 228 091	2 398 091	5 228	2 398
Classe D	24 576 047	24 576 047	24 576	24 576
Classe D-1	10 474 688	4 804 688	10 475	4 805
MEMBRES AUXILIAIRES	120	100	3	3
	<b>81 118 742</b>	72 618 510	<b>81 887 \$</b>	73 382 \$

Les actions privilégiées, Série 2004 et 2005 ont été présentées dans l'avoir compte tenu qu'elles ne sont rachetables que par la Société.

## 12) CAPITAL SOCIAL [SUITE]

À l'exception des ristournes en actions, les opérations de l'exercice sur le capital social ont été effectuées pour des contreparties au comptant. Les opérations de l'exercice se détaillent comme suit :

	Nombre		Montant	
	2007	2006	2007	2006
<b>ACTIONS PRIVILÉGIÉES</b>				
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>1 151 838</b>	1 062 217	<b>11 518 \$</b>	10 622 \$
<b>Émission :</b>				
Actions privilégiées, valeur nominale de 10 \$	<b>155 853</b>	396 969	<b>1 559</b>	3 970
<b>Rachat :</b>				
Actions privilégiées, valeur nominale de 10 \$	<b>(1 756)</b>	(307 348)	<b>(17)</b>	(3 074)
	<b>1 305 935</b>	1 151 838	<b>13 060</b>	11 518
Actions privilégiées, rachetables à moins d'un an, Série 2002	<b>(402 973)</b>	—	<b>(4 030)</b>	—
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>902 962</b>	1 151 838	<b>9 030 \$</b>	11 518 \$
<b>ACTIONS ORDINAIRES</b>				
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>72 618 510</b>	79 248 620	<b>73 382 \$</b>	80 125 \$
<b>Émission :</b>				
Actions ordinaires de classe A	<b>456</b>	1 256	<b>11</b>	31
Ristournes en actions ordinaires de classe B-1	<b>2 830 000</b>	(7 409)	<b>2 830</b>	(7)
Ristournes en actions ordinaires de classe D-1	<b>5 670 000</b>	(14 812)	<b>5 670</b>	(15)
Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES	<b>20</b>	60	<b>—</b>	2
	<b>8 500 476</b>	(20 905)	<b>8 511</b>	11
<b>Rachat :</b>				
Actions ordinaires de classe A	<b>(244)</b>	(5 994)	<b>(6)</b>	(150)
Actions ordinaires de classe B	<b>—</b>	(15 250)	<b>—</b>	(16)
Actions ordinaires de classe D	<b>—</b>	(6 587 961)	<b>—</b>	(6 588)
	<b>(244)</b>	(6 609 205)	<b>(6)</b>	(6 754)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>81 118 742</b>	72 618 510	<b>81 887 \$</b>	73 382 \$

Le 5 septembre 2007, les administrateurs ont résolu de racheter, à compter du 30 novembre 2007, 402 973 actions privilégiées émises en vertu du Régime d'investissement coopératif, Série 2002 pour une contrepartie au comptant de 4 029 730 \$. Le 5 septembre 2007, ils ont également résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, Série 2007, en date du 30 novembre 2007, en vertu de laquelle 305 466 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 3 054 660 \$. De plus, le 16 janvier 2008, les administrateurs ont résolu de racheter 8 665 990 actions ordinaires de classe D, émises entre 1995 et 2000, pour une contrepartie au comptant de 8 665 990 \$.

**13) CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU**

Les instruments financiers désignés comme couverture de flux de trésorerie constituent la seule composante du cumul des autres éléments du résultat étendu. Les variations survenues au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

	2007	2006
Solde redressé au début de l'exercice en raison de l'adoption de nouvelles conventions comptables relatives aux instruments financiers	— \$	— \$
Variation de la juste valeur survenue au cours de l'exercice, déduction faite d'impôts de 166 \$	353	—
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>353 \$</b>	<b>— \$</b>

Le montant total des gains et pertes latents sera reclassé dans l'état consolidé des résultats, au cours du prochain exercice.

**14) VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT LIÉS À L'EXPLOITATION**

La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation s'établit comme suit :

	2007	2006
Débiteurs	(20 524) \$	12 381 \$
Stocks	(9 453)	27 838
Charges payées d'avance	(1 616)	2 706
Impôts sur l'excédent à recevoir	2 596	(61)
Créditeurs et charges à payer	14 647	(19 659)
Ristournes à payer	1 500	(1 275)
	<b>(12 850) \$</b>	<b>21 930 \$</b>

**15) ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS****a) Contrats de location-exploitation**

La Société loue des bâtiments, de l'équipement et du matériel roulant en vertu de contrats de location-exploitation à long terme. Les engagements minimums futurs de la Société et de ses coentreprises pour ces contrats de location-exploitation s'établissent à 32 286 770 \$ et se répartissent comme suit pour les prochains exercices : 2008 – 8 346 053 \$; 2009 – 6 475 309 \$; 2010 – 4 278 184 \$; 2011 – 3 030 591 \$; 2012 – 1 890 566 \$; 2013 et suivants – 7 816 067 \$.

**b) Rachat des parts des actionnaires sans contrôle**

Un groupe d'actionnaires sans contrôle d'une des filiales de la Société, détenant 17,6 % des parts de cette filiale, bénéficie à compter du 1<sup>er</sup> mai 2010 d'une option de vente prioritaire de la totalité de ses parts à un autre groupe d'actionnaires sans contrôle. Si ce groupe ne se prévaut pas de cette option, la Société a l'obligation de les racheter. La cession des parts ainsi que le paiement de leur prix de vente pourront être effectués en quatre tranches annuelles, égales et consécutives, ou plus rapidement, selon la volonté de la Société. Ce même groupe d'actionnaires sans contrôle conservera ses droits jusqu'au transfert de la dernière tranche de ses parts.

Le prix d'achat des parts sera égal à la valeur obtenue selon une formule établie entre les parties.

De plus, un autre groupe d'actionnaires sans contrôle d'une filiale de la Société, détenant 22 % des parts de cette filiale, bénéficie à compter du 31 octobre 2012, d'une option de vente de la totalité de ses parts à la Société qui a l'obligation de les racheter. La cession des parts ainsi que le paiement de leur prix de vente pourront être effectués en dix tranches annuelles selon une entente de rachat prédéterminée dont les modalités sont définies dans la convention de société de la filiale, ou plus rapidement, selon la volonté de la Société. Ce même groupe d'actionnaires sans contrôle conservera ses droits jusqu'au transfert de la dernière tranche de ses parts.

**c) Réclamations et litiges**

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue des causes individuelles est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société.

## 16) GARANTIES

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location-exploitation et contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser un tiers pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à des garanties, à des pertes ou à des endommagements de biens et à des réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services.

Les notes 9, 10 et 15 des états financiers consolidés fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

### Contrats de location-exploitation

La plupart des contrats de location de biens mobiliers et immobiliers signés par la Société et par l'intermédiaire de ses filiales comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneurs, à indemniser les bailleurs en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en septembre 2027. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la Société ne peut estimer le montant total qu'elle pourrait être appelée à

verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit un événement entraînant la Société à verser un montant appréciable en vertu de ce type d'entente. Par ailleurs, la Société et ses filiales sont protégées par une assurance de biens pour ces situations potentielles.

### Contrats de cautionnement

La Société s'est engagée, par voie de lettres de garantie auprès d'institutions financières et de compagnies d'assurance, à l'égard d'obligations totalisant 36 289 000 \$ au 27 octobre 2007.

Au 27 octobre 2007 et au 28 octobre 2006, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

## 17) INSTRUMENTS FINANCIERS

### a) Instruments financiers dérivés

Dans le cours normal de ses affaires, la Société fait appel à divers instruments financiers dérivés, tels que des contrats de change, des swaps de devises et des contrats à terme sur le prix de denrées, afin de minimiser les risques découlant des fluctuations des taux de change et des prix de denrées. Ces instruments ne sont utilisés qu'à des fins de gestion des risques.

#### Contrats de change et swaps de devises

Le tableau suivant présente les montants engagés, aux dates de présentation de l'information financière, dans des contrats de change s'étalant sur des périodes n'excédant pas un an :

Type	Montant nominal en devises [en milliers]	Taux de change moyen	
		2007	2006
Vente	50 496 \$ US [12 263 \$ US en 2006]	0,9974	1,1244
Achat	38 737 \$ US [10 011 \$ US en 2006]	0,9944	1,1257
Vente	3 376 445 ¥ [3 417 995 ¥ en 2006]	0,008762	0,009583
Vente	35 653 \$ A [22 019 \$ A en 2006]	0,8707	0,8478
Vente	865 \$ NZ [940 \$ NZ en 2006]	0,7337	0,7416

Aucun montant n'a été comptabilisé, relativement à l'inefficacité, dans l'état consolidé des résultats relativement aux contrats de change et des swaps de devises.

#### Contrats à terme sur le prix des grains

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des contrats d'achat et de vente fixant le prix de divers grains avec ses clients, dont l'échéance est de moins d'un an. Au 27 octobre 2007, la Société s'était engagée à vendre 27 003 tonnes métriques nettes de grains représentant 3 323 000 \$. La Société a comptabilisé une perte de 392 000 \$ à l'état consolidé des résultats. La Société détient en stock les quantités suffisantes de grains pour assurer la livraison de ces engagements.

La Société a également conclu des contrats à terme sur le prix de divers grains, dont l'échéance est de moins d'un an, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du coût des grains. Au 27 octobre 2007, la Société s'était engagée à vendre 122 tonnes métriques de grains [40 413 tonnes métriques en 2006] représentant 5 064 000 \$ [4 339 000 \$ en 2006]. La Société a comptabilisé une perte de 69 000 \$ à l'état consolidé des résultats.

**17) INSTRUMENTS FINANCIERS [SUITE]****b) Risque de crédit**

Le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés est limité aux gains non matérialisés, le cas échéant. La Société est susceptible de subir des pertes si les parties sont en défaut d'exécution des engagements liés à ces instruments. Toutefois, la Société estime que le risque de telles inexécutions est faible, compte tenu qu'elle ne traite qu'avec des institutions financières hautement cotées.

Dans le cours normal de ses affaires, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. Elle établit la provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des clients. De plus, elle détient des sûretés, pouvant lui accorder un recours en cas de défaut, sur des actifs et placements de certains clients. La Société croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime, en raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité.

**c) Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt afférent aux actifs et passifs financiers découle des variations des taux d'intérêt que la Société pourrait subir. La Société estime que les prêts hypothécaires et billets à recevoir et la dette à long terme présentent un risque de marché et un risque de flux de trésorerie compte tenu que ces instruments financiers sont à des taux fixes et variables. Les découverts bancaires et les emprunts à court terme représentent uniquement un risque de flux de trésorerie car les taux d'intérêt sont variables.

Les taux d'intérêt inscrits aux contrats prévalent pour la durée des ententes respectives. Les notes 9 et 10 des états financiers fournissent des informations au sujet de ces ententes.

**d) Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers**

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers sont les suivantes :

	Au 27 octobre 2007		Au 28 octobre 2006	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Placements et autres actifs</b>				
Prêts et créances				
Prêts hypothécaires et billets à recevoir	4 793 \$	4 793 \$	5 425 \$	5 425 \$
Dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie				
Contrats de change et swaps de devises	866	866	(27)	(27)
Dérivés classés comme détenus à des fins de transaction				
Contrats à terme sur le prix de denrées	(41)	(41)	(1 032)	(1 032)
<b>Dette à long terme</b>				
Autres passifs financiers				
Facilité de crédit	136 108 \$	136 108 \$	192 724 \$	192 724 \$
Crédit à terme	30 000	29 304	30 000	29 572
Débiteure non garantie	25 000	25 044	25 000	25 359
Billet à terme	22 323	23 366	23 697	25 164
Quote-part des emprunts hypothécaires	6 929	6 675	7 304	7 304
Quote-part des effets à payer	1 870	1 870	2 223	2 223
Emprunts hypothécaires et autres dettes	6 556	6 577	4 452	4 450
	<b>228 786 \$</b>	<b>228 944 \$</b>	<b>285 400 \$</b>	<b>286 796 \$</b>

## 17) INSTRUMENTS FINANCIERS [SUITE]

### d) Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers [suite]

La juste valeur des débiteurs, des découverts bancaires, des emprunts à court terme, des créditeurs et charges à payer et des ristournes à payer se rapproche de leur valeur comptable étant donné que ces éléments viennent à échéance à court terme.

La juste valeur des placements dans des coopératives n'a pas été déterminée puisqu'il est impossible de prévoir au prix d'un effort raisonnable le moment des encaissements futurs.

La juste valeur de la dette à long terme est établie en actualisant les flux de trésorerie contractuels futurs à des taux qui représentent ceux dont la Société pourrait se prévaloir à chaque date de bilan pour des emprunts comportant des conditions et échéances semblables.

La juste valeur des actions privilégiées ne peut être déterminée puisqu'il est impossible de prévoir au prix d'un effort raisonnable le moment des débours futurs.

La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète les montants estimatifs que la Société devrait recevoir (ou payer) pour mettre fin aux contrats ouverts à la fin de l'exercice.

## 18) PARTICIPATION DANS LES COENTREPRISES

Les états financiers consolidés de la Société comprennent sa quote-part des résultats, de la situation financière et des flux de trésorerie de ses coentreprises, comme suit :

	2007	2006
<b>État consolidé des résultats</b>		
Produits	67 009 \$	57 803 \$
Charges	66 170	57 150
Excédent net	839	653
<b>Bilan consolidé</b>		
Actif à court terme	10 210	8 277
Actif à long terme	22 128	22 343
Passif à court terme	8 196	6 665
Passif à long terme	18 615	19 258
<b>État consolidé des flux de trésorerie</b>		
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités d'exploitation	1 974	2 573
Activités d'investissement	(994)	(1 668)
Activités de financement	(535)	(915)

**19) INFORMATIONS SECTORIELLES**

La Société compte deux secteurs isolables, soit la Mise en marché et l'Approvisionnement. Les autres secteurs et les frais communs sont regroupés sous la rubrique « Autres secteurs ». Ces secteurs sont gérés séparément puisqu'ils exigent des stratégies de gestion différentes. La totalité des actifs de la Société sont situés au Canada.

Les conventions comptables des différents secteurs sont les mêmes que celles décrites dans les principales conventions comptables. La Société évalue la performance en se basant sur les excédents avant ristournes et impôts sur l'excédent. La Société comptabilise les produits et les cessions intersectorielles à la valeur d'échange. La répartition géographique des produits est établie selon le lieu de facturation des clients.

2007	Mise en marché	Approvisionnement	Autres secteurs	Consolidé
<b>SECTEURS D'ACTIVITÉ</b>				
Produits à des tiers	2 062 337 \$	1 224 458 \$	— \$	3 286 795 \$
Cessions intersectorielles	130	15 913	—	16 043
Produits totaux	2 062 467	1 240 371	—	3 302 838
Frais financiers	22 172	(1 615)	47	20 604
Amortissement des immobilisations corporelles et des autres actifs	37 993	9 879	1 650	49 522
Quote-part des résultats des sociétés satellites	—	4 568	(4)	4 564
Excédent (perte) avant ristournes et impôts sur l'excédent	15 807	37 400	(12 620)	40 587
Actifs sectoriels	639 432	340 545	34 971	1 014 948
Écarts d'acquisition	30 960	597	12 730	44 287
Placements dans des sociétés satellites	—	21 032	(94)	20 938
Acquisition d'immobilisations corporelles	25 422	8 778	1 672	35 872

2006	Mise en marché	Approvisionnement	Autres secteurs	Consolidé
<b>SECTEURS D'ACTIVITÉ</b>				
Produits à des tiers	2 069 538 \$	1 106 167 \$	— \$	3 175 705 \$
Cessions intersectorielles	331	16 192	—	16 523
Produits totaux	2 069 869	1 122 359	—	3 192 228
Frais financiers	19 623	(172)	(734)	18 717
Amortissement des immobilisations corporelles et des autres actifs	41 914	9 519	1 764	53 197
Quote-part des résultats des sociétés satellites	—	1 898	(90)	1 808
Frais de restructuration	27 671	—	—	27 671
Excédent (perte) avant ristournes et impôts sur l'excédent	(42 418)	31 575	(10 756)	(21 599)
Actifs sectoriels	660 698	305 508	37 800	1 004 006
Écarts d'acquisition	30 962	822	13 620	45 404
Placements dans des sociétés satellites	—	16 697	(90)	16 607
Acquisition d'immobilisations corporelles	52 182	9 181	3 616	64 979

## 19) INFORMATION SECTORIELLE [SUITE]

### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRODUITS

	2007	2006
Produits à des tiers au Canada	2 515 660 \$	2 367 131 \$
Produits à des tiers hors du Canada :		
États-Unis	295 797	336 066
Japon	196 670	197 850
Autres	278 668	274 658
	771 135	808 574
<b>Total des produits à des tiers</b>	<b>3 286 795 \$</b>	<b>3 175 705 \$</b>

### 20) FRAIS DE RESTRUCTURATION

En 2006, Olymel s.e.c. a poursuivi son plan d'intégration et de restructuration de ses activités de transformation et de commercialisation des viandes porcines. L'appréciation de la devise canadienne amplifiée par une vive concurrence étrangère et des conditions de marché difficiles, dans l'industrie du porc frais, ont eu pour résultat la consolidation des activités porcines.

Les composantes des charges constatées au titre des éléments liés à la restructuration afférentes à Olymel s.e.c. se présentent comme suit :

	2007	2006
Perte de valeur d'immobilisations corporelles	— \$	23 657 \$
Coûts de restructuration	—	4 014
	— \$	27 671 \$

La perte de valeur d'immobilisations corporelles a été déterminée à l'aide de la juste valeur des bâtiments et des machineries et équipements provenant d'une évaluation indépendante par une tierce partie en 2006.

Les coûts de restructuration se composent de charges au titre d'engagement d'exploitation et de frais de maintien concernant les installations visées par la restructuration. Les coûts de restructuration au montant de 4 014 000 \$ ont été imputés aux créiteurs et charges à payer en 2006. Les variations de la provision pour coûts de restructuration se détaillent comme suit pour l'exercice 2007 :

Solde au 28 octobre 2006	4 014 \$
Paiements	(1 094)
<b>Solde au 27 octobre 2007</b>	<b>2 920 \$</b>

### 21) CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres de 2006, particulièrement ceux présentés à l'état consolidé des flux de trésorerie, ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée en 2007.

## Rétrospective financière

NON VÉRIFIÉ	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998
<b>Exploitation</b>										
<i>[en milliers de dollars]</i>										
Produits	3 286 795 \$	3 175 705 \$	3 141 860 \$	2 908 842 \$	2 755 096 \$	2 480 291 \$	2 431 329 \$	2 003 739 \$	1 778 156 \$	1 807 275 \$
Frais financiers	20 604	18 717	12 965	9 925	12 714	11 364	15 504	11 855	12 667	14 890
Amortissement	49 522	53 197	41 969	36 165	38 100	34 521	29 768	26 148	26 238	25 115
Excédent (perte) des activités poursuivies	40 587	(21 599)	42 463	35 456	26 136	42 481	62 690	25 786	42 085	29 446
Ristournes	10 000	—	8 500	12 000	8 203	17 200	16 200	7 000	15 250	12 750
Impôts sur l'excédent	7 770	(11 408)	1 551	7 887	4 348	8 222	8 617	5 848	8 890	7 076
Activités abandonnées	—	—	—	—	—	—	(161)	(6 593)	(1 089)	2 811
Excédent net (perte nette)	22 817	(10 191)	32 412	15 569	13 585	17 059	37 712	6 345	16 856	12 431
<b>Situation financière</b>										
<i>[en milliers de dollars]</i>										
Fonds de roulement	43 846 \$	164 721 \$	197 750 \$	139 486 \$	127 981 \$	123 742 \$	122 390 \$	91 967 \$	77 256 \$	99 290 \$
Immobilisations corporelles, valeur comptable nette	428 953	442 865	451 177	305 328	309 145	309 477	287 269	194 220	190 560	178 966
Total de l'actif	1 014 948	1 004 006	1 058 252	808 765	762 288	769 788	721 081	590 981	539 222	524 166
Débitures convertibles, actions privilégiées et avoir**	338 754	305 890	321 928	284 711	261 689	283 163	258 461	213 885	209 705	186 079
<b>Ratios financiers</b>										
Ratio du fonds de roulement	1,1	1,6	1,7	1,5	1,5	1,5	1,5	1,4	1,4	1,6
Couverture des intérêts	3,0	(0,2)	4,3	4,6	3,1	4,7	5,0	2,4	4,2	3,2
Ratio d'endettement* **	41:59	49:51	47:53	40:60	45:55	50:50	51:49	55:45	47:53	55:45
Excédent (perte) avant ristournes et impôts sur l'excédent/Produits	1,2 %	(0,7)%	1,4 %	1,2 %	0,9 %	1,7 %	2,6 %	0,9 %	2,3 %	1,8 %
Réserve/Débitures convertibles, actions privilégiées et avoir**	72,0 %	72,2 %	71,8 %	69,8 %	70,0 %	59,9 %	59,0 %	53,7 %	53,7 %	51,4 %
Débitures convertibles, actions privilégiées et avoir**/Total de l'actif**	33,4 %	30,5 %	30,4 %	35,2 %	34,3 %	36,8 %	35,8 %	36,2 %	38,9 %	35,5 %
<b>Nombre d'employés</b>	<b>11 072</b>	11 895	12 287	9 587	9 644	10 096	9 340	8 041	7 996	7 448

\*Aux fins du calcul du ratio d'endettement, les débitures convertibles sont considérées à titre de dette et l'avoir inclut les actions privilégiées.

\*\*Aux fins du calcul des ratios, le cumul des autres éléments du résultat étendu est exclu ainsi que les instruments financiers y afférents.



**APPROVISIONNEMENT**

LA COOP FÉDÉRÉE  
9001, boul. de l'Acadie  
Montréal (Québec) H4N 3H7

**SECTEUR DES PRODUCTIONS ANIMALES**

**Meuneries et entrepôts**

Joliette  
Lévis  
New Liskeard (Ontario)  
Saint-Jacques de Montcalm  
St-Isidore de Prescott (Ontario)  
60 meuneries et entrepôts,  
propriétés des coopératives affiliées

**Usine de minéraux et prémélanges**

Lévis

**Fermes de sélection génétique Sogéporc**

Laurierville  
Notre-Dame-de-Lourdes (maternité)  
Notre-Dame-de-Lourdes (pouponnière)  
Saint-Apollinaire  
Sainte-Narcisse-de-Rimouski  
Trinité-des-Monts

**Stations de recherche**

Frampton (maternité porcine)  
Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville  
(poulets de chair et pondeuses)  
Saint-Hermas-de-Mirabel  
(pouponnière et finition porcine)  
Adstock (cochettes)  
Île Verte (ovins)

**Couvoirs**

Saint-Félix-de-Valois  
Saint-Jude  
Victoriaville

**Fermes de reproduction (volaille)**

Saint-Jude  
Wickham  
Standbridge Station

**Fermes d'élevage (poulets de chair)**

Lanoraie  
Saint-Germain-de-Grantham  
Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville  
Saint-Lin-Laurentides  
Wickham  
Victoriaville

**SECTEUR DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES**

**Ferme de recherche**

Techno Champs, Saint-Hyacinthe

**Centres de distribution**

Longueuil  
Sainte-Catherine  
Sillery

**Compagnies**

6 Agrocentres (50 %)  
Fertichem (50 %)  
SQS inc.

**SECTEUR GRAINS ET APPROVISIONNEMENT MEUNERIES**

**Bureau et centre de distribution**

Montréal  
Sillery

**Société en participation**

Centre de distribution Sillery inc. (50 %)

**Filiale**

Grains Elite s.e.c., Napierville

**Laboratoire agroalimentaire**

Longueuil

**SECTEUR DES PÉTROLES**

**Bureaux de vente et service**

Brossard  
Drummondville  
Montréal  
Québec  
Rivière-du-Loup  
Saint-Hyacinthe  
Trois-Rivières  
Pointe-aux-Trembles

49 agents distributeurs  
7 postes de réserve  
185 stations-service

**Société en participation**

Groupe pétrolier Norcan Inc. (33 %)

**SECTEUR QUINCAILLERIE ET MACHINES AGRICOLES**

**Centre de distribution**

Trois-Rivières

**Points de vente**

149 quincailleries et  
centres de rénovation CO-OP  
14 centres de rénovation Unimat  
70 points de vente indépendants  
190 points de vente de machines  
agricoles et de foresterie  
400 points de vente de pièces agricoles

**SERVICES-CONSEILS RÉSEAU ET ÉTABLISSEMENT DE DÉTAIL**

**Bureaux**

Montréal  
Sillery

**Centre agricole Coop**

AgriEst, St-Isidore de Prescott et  
St-Albert (Ontario)

**MISE EN MARCHÉ**

OLYME S.E.C.  
2200, av. Pratte, bureau 400  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4B6

**Bureaux de vente**

Boucherville  
Brampton (Ontario)  
Australie  
Corée du Sud  
Tokyo (Japon)

**Centres de distribution**

Boucherville  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
Weston (Ontario)

**SECTEUR PORCIN**

**Abattoirs et usines de découpage**

Princeville  
Red Deer (Alberta)  
Saint-Esprit de Montcalm  
Vallée-Jonction

**Usines de transformation**

Anjou  
Cornwall, Ontario  
Drummondville  
Princeville  
Saint-Henri de Bellechasse  
Saint-Hyacinthe  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
Trois-Rivières

**SECTEUR DE LA VOLAILLE**

**Abattoirs et usines de découpage**

Berthierville  
Saint-Damase

**Usines de transformation**

Brampton (Ontario)  
Saint-Hyacinthe  
Saint-Jean-sur-Richelieu

**Sociétés en participation**

Unidindon inc.  
Volaille Giannone inc.

**Autres activités**

Transport Transbo inc.  
Machinerie Olymel (1998) inc.  
Transbo exportation inc.

**Citadelle, coopérative de producteurs de sirop d'érable**  
Plessisville

**Coopérative agricole de la Baie des Chaleurs**  
Caplan

**Coopérative agricole de St-Bernard**  
Saint-Bernard-de-Dorchester

**Coopérative agricole du Témiscouata**  
Notre-Dame-du-Lac

**Coopérative agricole Grains D'Or**  
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

**Coopérative de consommation de Saint-Alexis**  
Saint-Alexis-de-Matapédia

**Coopérative de Saint-Quentin ltée**  
Saint-Quentin (Nouveau-Brunswick)

**Groupe Dynaco, coopérative agroalimentaire**  
La Pocatière

**La Coop Abitibi-Ouest**  
La Sarre

**La Coop Agrilait**  
Saint-Guillaume

**La Coop Agriscar**  
Trois-Pistoles

**La Coop Agrivert**  
Saint-Barthélemy

**La Coop Agrivoix**  
La Malbaie

**La Coop Agrodor**  
Thurso

**La Coop Albanel**  
Albanel

**La Coop Alliance**  
Saint-Ephrem-de-Beauce

**La Coop Amos**  
Amos

**La Coop Chambord**  
Chambord

**La Coop Comax**  
Saint-Hyacinthe

**La Coop Compton**  
Compton

**La Coop CoopPlus**  
Saint-Narcisse

**La Coop Covilac**  
Baie-du-Febvre

**La Coop de l'Assomption**  
L'Assomption

**La Coop des Appalaches**  
Laurierville

**La Coop des Bois-Francis**  
Victoriaville

**La Coop des Cantons**  
Coaticook

**La Coop des deux rives**  
Normandin

**La Coop des Frontières**  
Sainte-Martine

**La Coop Disraéli**  
Disraéli

**La Coop Dupuy et Ste-Jeanne d'Arc**  
Dupuy

**La Coop Excel**  
Granby

**La Coop Fermes du Nord**  
Mont-Tremblant

**La Coop Frampton**  
Frampton

**La Coop Gracefield**  
Gracefield

**La Coop Ham Nord**  
Ham-Nord

**La Coop Haute Côte-Nord**  
Sacré-Coeur

**La Coop Île-aux-Grues**  
L'Isle-aux-Grues

**La Coop Jonquière**  
Jonquière

**La Coop La Patrie**  
La Patrie

**La Coop Lac-Mégantic Lambton**  
Lac-Mégantic

**La Coop Langevin**  
Sainte-Justine

**La Coop Montmagny**  
Montmagny

**La Coop Parisville**  
Parisville

**La Coop Pont-Rouge**  
Pont-Rouge

**La Coop Pré-Vert**  
Tingwick

**La Coop Profid'Or**  
Joliette

**La Coop Purdel**  
Le Bic

**La Coop Rivière-du-Sud**  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

**La Coop Saint-Alexandre-de-Kamouraska**  
Saint-Alexandre-de-Kamouraska

**La Coop Saint-Damase**  
Saint-Damase

**La Coop Sainte-Hélène**  
Sainte-Hélène-de-Bagot

**La Coop Sainte-Julie**  
Sainte-Julie

**La Coop Saint-Hubert**  
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

**La Coop Saint-Ubald**  
Saint-Ubalde

**La Coop Seigneurie**  
Saint-Narcisse-de-Beaurivage

**La Coop Squatec**  
Squatec

**La Coop St-André d'Acton**  
Acton Vale

**La Coop St-Casimir**  
Saint-Casimir

**La Coop St-Côme-Linière**  
Saint-Côme-Linière

**La Coop St-Denis-sur-Richelieu**  
Saint-Denis-sur-Richelieu

**La Coop Ste-Catherine**  
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

**La Coop Ste-Justine**  
Sainte-Justine

**La Coop St-Fabien**  
Saint-Fabien

**La Coop St-Georges**  
Saint-Georges

**La Coop St-Isidore d'Auckland**  
Saint-Isidore-de-Clifton

**La Coop St-Jacques de Leeds**  
Saint-Jacques-de-Leeds

**La Coop St-Méthode**  
Adstock

**La Coop St-Pamphile**  
Saint-Pamphile

**La Coop St-Patrice**  
Saint-Patrice-de-Beaurivage

**La Coop Unicoop**  
Sainte-Hénédine

**La Coop Uniforce**  
Napierville

**La Coop Verchères**  
Verchères

**La Coop Ville-Marie**  
Ville-Marie

**La Coop Weedon**  
Weedon

**La Coopérative Cartier Ltée**  
Richibucto (Nouveau-Brunswick)

**La Coopérative de Baie Ste-Anne Ltée**  
Baie Sainte-Anne (Nouveau-Brunswick)

**La Coopérative de Caraquet Ltée**  
Caraquet (Nouveau-Brunswick)

**La Coopérative de Rogersville Ltée**  
Rogersville (Nouveau-Brunswick)

**La Coopérative de St-Louis Ltée**  
St-Louis-de-Kent (Nouveau-Brunswick)

**La Fromagerie coopérative St-Albert inc.**  
Saint-Albert (Ontario)

**La Matapédienne, coopérative agricole**  
Amqui

**Magasin CO-OP de Plessisville**  
Plessisville

**Magasin CO-OP de Ste-Perpétue**  
Sainte-Perpétue de l'Islet

**Magasin CO-OP de St-Ludger**  
Saint-Ludger

**Magasin CO-OP de St-Samuel**  
Lac-Drolet

**Magasin CO-OP de St-Victor**  
Saint-Victor

**Magasin CO-OP St-Gédéon**  
Saint-Gédéon-de-Beauce

**Nutrinor coopérative agro-alimentaire du Saguenay Lac St-Jean**  
Saint-Bruno

**Quincaillerie coop de Nominique**  
Nominique

**Société coopérative agricole de Princeville**  
Princeville

**Société coopérative agricole de St-Adrien-d'Irlande**  
Saint-Adrien-d'Irlande

**Société coopérative agricole de Ste-Marthe**  
Sainte-Marthe

**Société coopérative agricole des apiculteurs du Québec**  
Plessisville

**Société coopérative de Lamèque Ltée**  
Lamèque (Nouveau-Brunswick)

## Membres auxiliaires

**Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de la Rivière du Bic**  
Le Bic

**Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de l'Érable**  
Plessisville

**Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de l'Or Blanc**  
Saint-Georges-de-Windsor

**Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Saint-Fabien**  
Saint-Fabien

**Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de St-Cyprien**  
Saint-Cyprien

**Coopérative d'utilisation de machinerie agricole des Rivières**  
Sainte-Thècle

**Coopérative d'utilisation de machinerie agricole et forestière du Lac**  
Alma

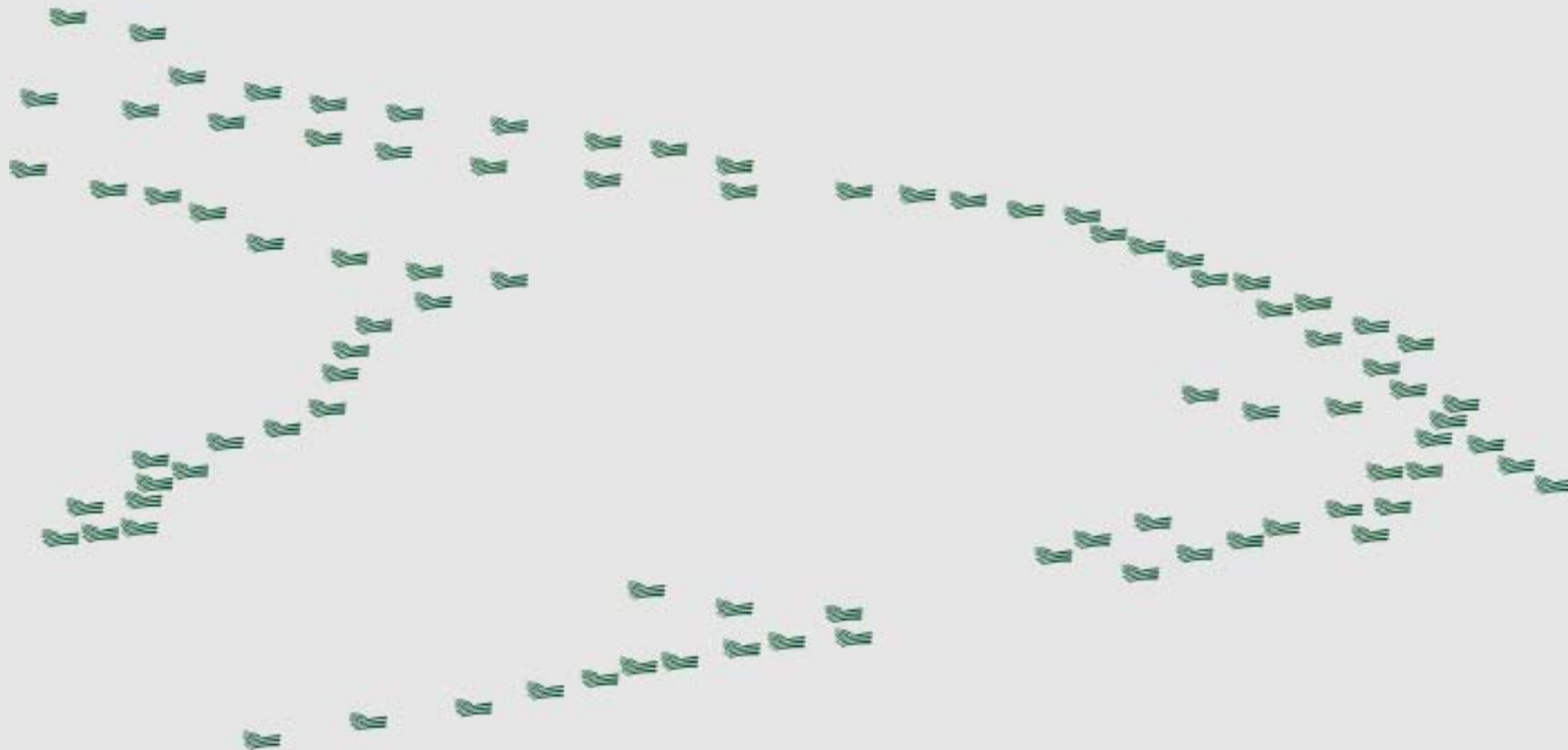
**Coopérative d'utilisation de matériel agricole de Leclercville**  
Leclercville

**Coopérative d'utilisation de matériel agricole des Aulnaies**  
Saint-Jean-Port-Joli

**Coopérative d'utilisation de matériel agricole l'Oie Blanche**  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

**Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Franco-Agri**  
Sainte-Anne-de-Prescott

**Coopérative d'utilisation de matériel agricole de la Petite-Nation et de la Lièvre**  
Saint-Sixte



**Siège social**  
La Coop fédérée  
9001, boul. de l'Acadie  
Bureau 200  
Montréal (Québec) H4N 3H7

Téléphone : 514 384-6450  
Télécopieur : 514 858-2025

**Site Web** : [www.lacoop.coop](http://www.lacoop.coop)

The English-language version of this report is available on La Coop fédérée's website ([www.lacoop.coop](http://www.lacoop.coop)). Copies may also be obtained from the Communications Department at 514 384-6450 (extension 3378).

Dans le présent rapport annuel, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

**Coordonnatrice de la production**  
Guylaine Gagnon

**Direction artistique et graphisme**  
Alain Boyer  
Service de la publicité et de l'infographie  
La Coop fédérée

**Photographies des dirigeants**  
Éliane Brodeur, photographe  
([www.elianebrodeur.com](http://www.elianebrodeur.com))  
Simon Bonnallie, assistant

**Révision et correction**  
Éliane Messier

**Séparation de couleurs et impression**  
Impression Paragraph inc.



**La Coop**  
fédérée

La force d'un réseau